

OBSERVATOIRE 2020 DE L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

EN NOUVELLE-AQUITAINE



AGIR ENSEMBLE POUR L'INSERTION
PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE



Méthodologie

Sources

La collecte des données s'est faite en partenariat avec la DIRECCTE Nouvelle-Aquitaine. Les informations retenues sont celles portant sur l'année 2019. Elles ont été communiquées lors des dialogues de gestion et des CDIAE, par la suite capitalisées par la DIRECCTE puis transmises à INAE en vue de construire un observatoire régional de l'IAE.

Nous utilisons également des données externes (DARES, DREES) afin de compléter l'analyse..

Échantillon retenu

Suite à une consultation régionale, 416 des 421 SIAE de Nouvelle-Aquitaine ont validé l'utilisation de leurs données dans cet observatoire. La base de données peut varier selon la thématique analysée et le type d'informations agrégées.

Distinction entre structures et conventionnements

Les données présentées ci-dessous correspondent aux 421 SIAE existantes en Nouvelle-Aquitaine en 2019. Les « SIAE » évoquées au fil du document correspondent à des conventionnements et non aux structures porteuses. Ce choix permet une analyse exhaustive des réalités sectorielles et territoriales de l'IAE en Nouvelle-Aquitaine.

Données financières

Les données financières à disposition étant incomplètes, cet observatoire ne peut traduire le poids économique des SIAE.

Sommaire

Profil des SIAE p.4

<u>SIAE et emplois en insertion</u>	p. 5
<u>Les fonctions clés dans l'IAE</u>	p. 7
<u>Taille et effectif moyen</u>	p. 8
<u>Statut juridique</u>	p. 9
<u>Secteurs d'activité</u>	p.10

Projet d'insertion p.11

<u>Profil des salariés en parcours</u>	p.12
<u>Actions d'accompagnement</u>	p.17
<u>Résultat d'insertion</u>	p.20

Évolution du secteur p.23

<u>Évolution du nombre de SIAE</u>	p.24
<u>Bilan des créations/disparitions</u>	p.25
<u>Évolution du nombre d'ETP d'insertion</u>	p.27
<u>Évolution de l'effectif moyen ETP d'insertion</u>	p.30

Zoom départemental..... p.31

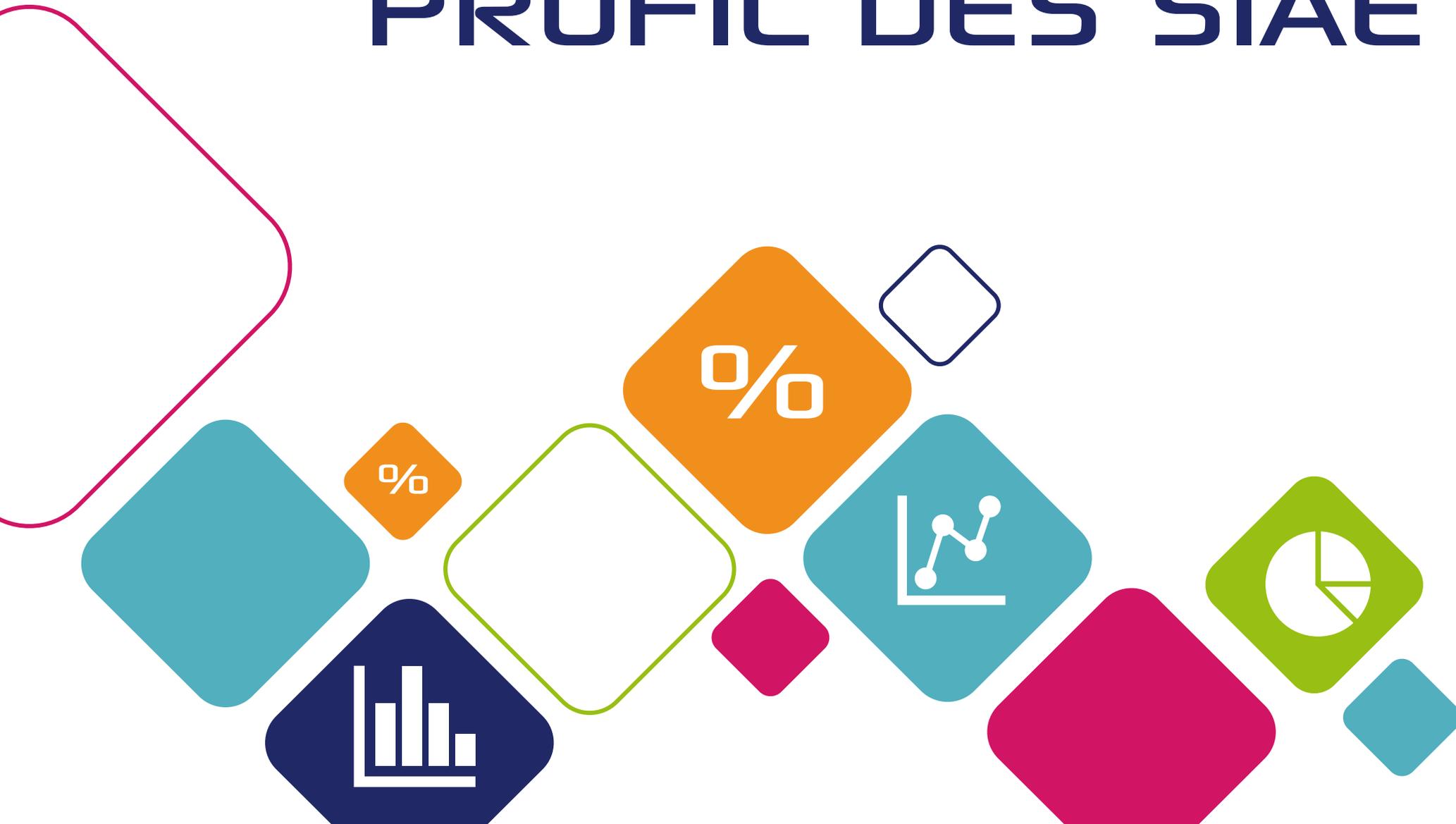
<u>Nombre de SIAE</u>	p.32
<u>Offre d'insertion en ETP</u>	p.33
<u>Nombre de personnes en parcours d'insertion salariées sur l'année</u>	p.34
<u>Effectif moyen en ETP d'insertion</u>	p.35
<u>Focus sur les demandeurs d'emplois de longue durée</u>	p.36
<u>Focus sur les bénéficiaires du revenu de solidarité active</u>	p.38

Zoom sur les dispositifs p.40

<u>Fiche repère ACI</u>	p.41
<u>Fiche repère AI</u>	p.43
<u>Fiche repère EI</u>	p.45
<u>Fiche repère ETTI</u>	p.47

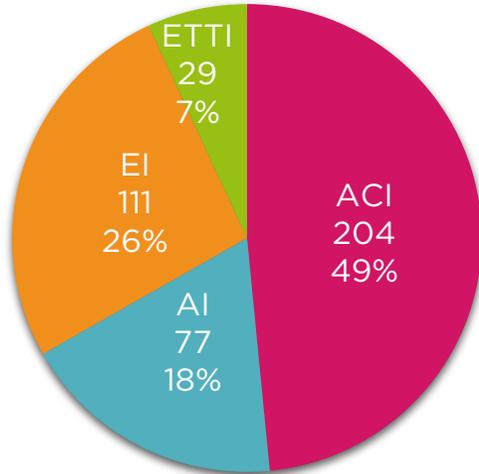
Annexes p.49

PROFIL DES SIAE



SIAE et emplois en insertion

421 SIAE en Nouvelle-Aquitaine

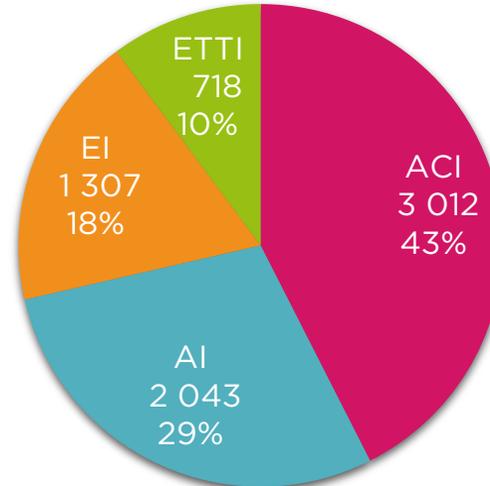


Près de la moitié des SIAE sont des ACI

En 2019 en Nouvelle-Aquitaine :

- 49% des structures sont des Ateliers et Chantiers d'Insertion
- 26% des Entreprises d'Insertion
- 18% des Associations Intermédiaires
- 7% des Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion

7 081 salariés en parcours d'insertion en Equivalent Temps Plein (ETP)

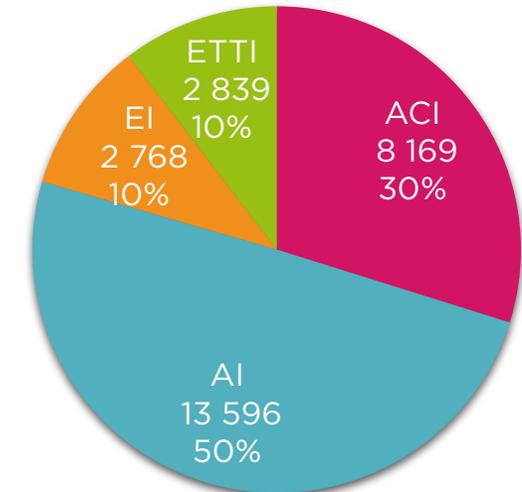


Les ACI accueillent aussi près de la moitié des effectifs en insertion en ETP

7 081 salariés en parcours d'insertion Equivalents Temps Plein (ETP) ont été embauchés par les SIAE. Les ACI ont salarié 43% des personnes, suivent les AI avec 29%, les EI avec 18% et les ETTI avec 10%.

Les dispositifs prévus pour l'accompagnement des personnes les plus éloignées de l'emploi (ACI, AI) occupent une place prépondérante et ont accueilli ensemble 72% des salariés en insertion.

27 372 salariés en parcours ont travaillé en SIAE

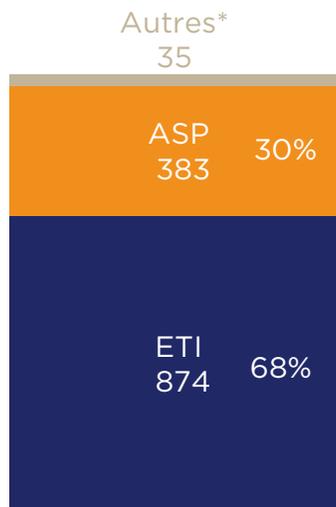


Les AI ont salarié un nombre plus important de personnes

En 2019, 27 372 personnes ont été salariées par les SIAE. La moitié l'a été par les AI alors qu'elles ne représentent que 18% des SIAE et 29% des ETP. Le fonctionnement des AI, avec des contrats de mission plus courts et plus nombreux, lui confère une fonction d'accueil plus importante.

Les fonctions clés dans l'IAE – encadrement et accompagnement

1 291 ETP sur les fonctions d'ETI et d'ASP



*Autres : ETI/ASP externalisés

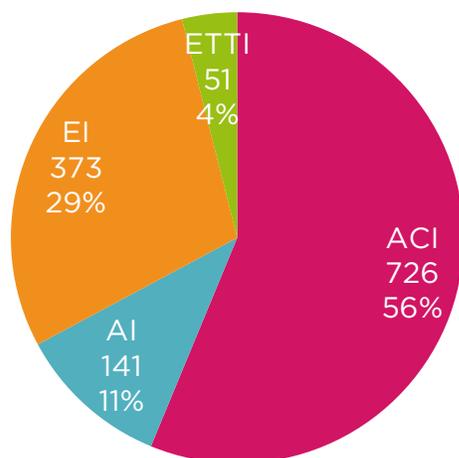
En 2019, 1 291 ETP ont assuré les fonctions d'accompagnement socio-professionnel (ASP) et d'encadrement technique (ETI)

Les SIAE de Nouvelle-Aquitaine comptent 1 291 ETP sur ces fonctions, dont 383 ETP dédiés à la fonction d'accompagnement socioprofessionnel et 874 ETP sur celle d'encadrement technique. La répartition entre ces 2 fonctions réaffirme l'importance des fonctions de l'accompagnement socioprofessionnel dans les SIAE, qui représentent un tiers de cet effectif cumulé. Une part minoritaire de ces fonctions est externalisée (35 ETP) à des personnes non salariées par la SIAE.

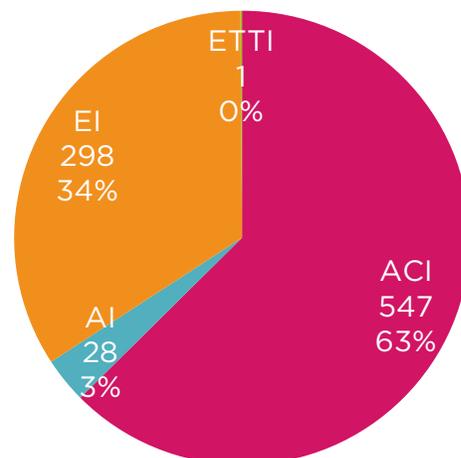
Les ACI et les EI totalisent 85% de ces salariés avec 1 099 ETP. En effet, ils salarient ensemble 97% des encadrants techniques d'insertion, en cohérence avec l'exigence importante d'encadrement dans ces structures.

Sur les fonctions d'accompagnement socioprofessionnel, la répartition entre dispositifs est proche et donc cohérente de celle des effectifs en parcours d'insertion accueillis dans les différents dispositifs.

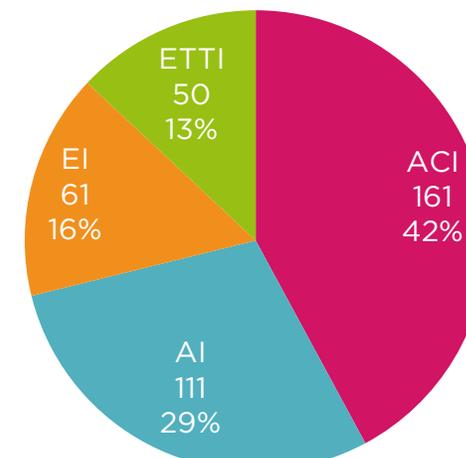
Les fonctions d'ETI et d'ASP (y compris externalisés) - total en ETP par dispositif



Les fonctions d'ETI - répartition par dispositif - en ETP

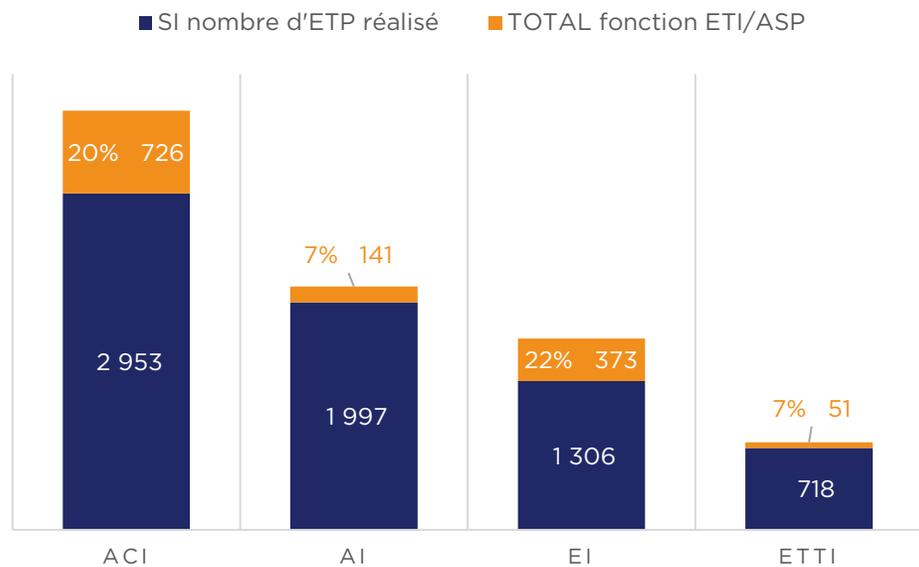


Les fonctions d'ASP internalisées - répartition par dispositif - en ETP



Les fonctions clés dans l'IAE – encadrement et accompagnement

Fonctions encadrement et accompagnement et nombre de salariés en parcours - en ETP



Région - en ETP



En 2019, les effectifs ETI et ASP représentent 16% de l'effectif cumulé avec les salariés en parcours (en ETP)

La proportion est plus importante en ACI (20%) et en EI (22%), notamment du fait du poids des encadrant(e)s techniques. Cette fonction est moins présente en AI et ETTI, qui disposent par ailleurs d'autres fonctions de permanents plus spécifiques à leurs missions (agent d'accueil, chargé de mise à disposition...) non représentées ici.

1 accompagnateur(trice) socioprofessionnel(le) pour 18,2 ETP salariés en parcours

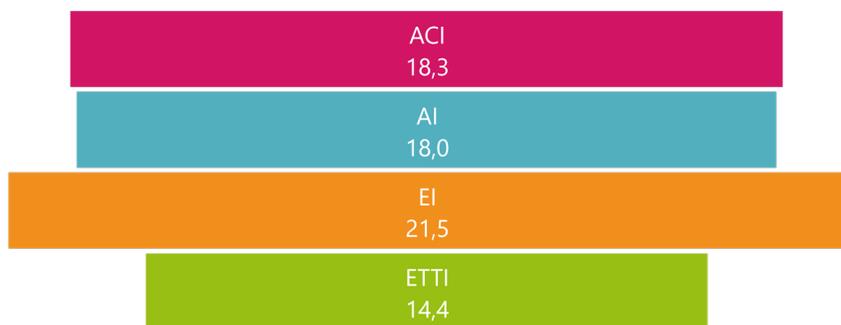
383 ETP d'accompagnateur(trice) socioprofessionnel(le) ont accompagné 6 975 ETP salariés en parcours, qui représentent 26 927 personnes salariées sur l'année. Ainsi, on compte 1 ETP ASP pour 18,2 ETP salariés en parcours avec peu de disparités entre dispositifs.

Sur une année complète, un accompagnateur socio-professionnel va accompagner en moyenne 70 salariés en parcours. Au sein des AI, qui accueillent un flux de personnes plus important, un ASP va accompagner en moyenne 120 individus sur la levée des freins à l'emploi et la définition d'un projet professionnel.

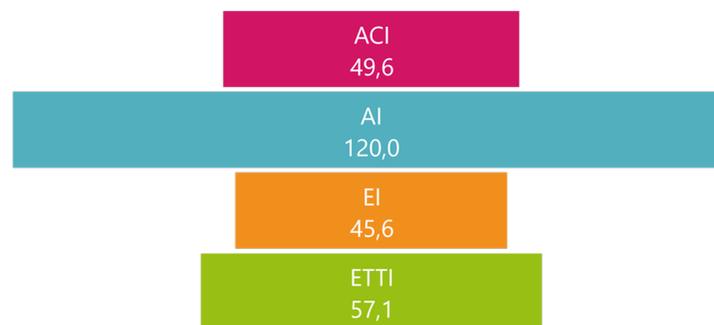
1 encadrant(e) technique pour 5 ETP salariés en parcours

En ACI et en EI, 222 ETP d'encadrant(e)s techniques forment, encadrent et accompagnent 6 975 ETP salariés en parcours. Les EI, majoritairement de petite taille, ont un ratio plus resserré de 4,4 ETP accompagné par encadrant(e).

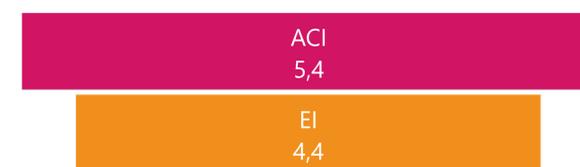
Nombre d'ETP salariés en parcours accompagnés pour 1 ETP accompagnateur(trice) socioprofessionnel(le)



Nombre de personnes salariées sur l'année accompagnées pour 1 ETP accompagnateur(trice) socioprofessionnel(le)

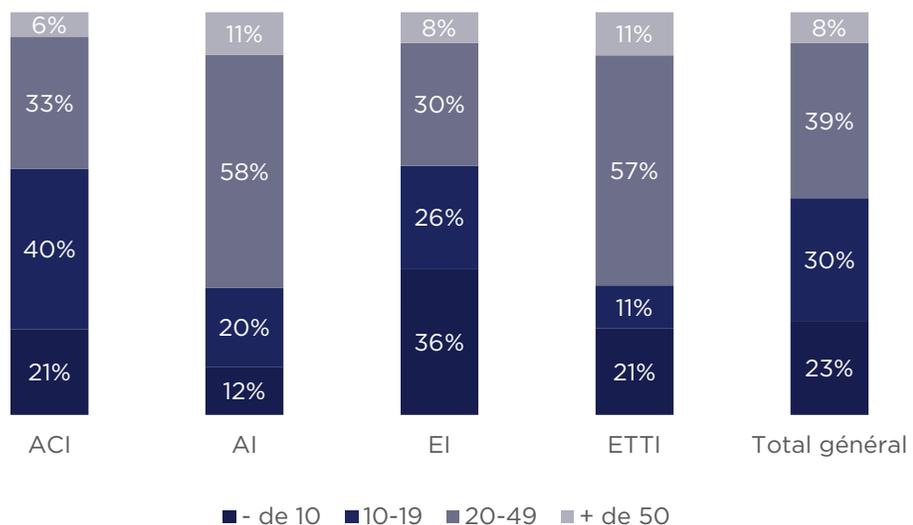


Nombre d'ETP salariés en parcours accompagnés pour 1 ETP encadrant technique



Taille et effectif moyen

Taille des SIAE par tranche d'effectif - ETP au 31/12/2018

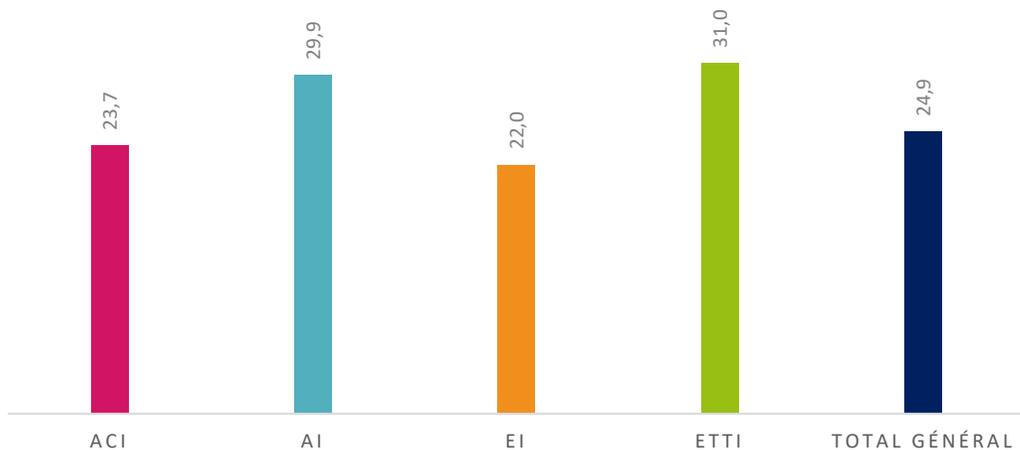


92% des SIAE ont moins de 50 salariés et l'effectif moyen est de 25 ETP

On note des écarts de taille entre ACI/EI et AI/ETTI d'autre part. Les ACI et EI ont un effectif moyen proche de 20 ETP et sont majoritairement représentés dans la tranche d'effectif en dessous de 20 ETP, avec respectivement 61% des ACI de moins de 20 ETP et 62% pour les EI. Les ACI sont majoritairement représentées dans la tranche des 10-20 ETP (40%). Les EI sont majoritaires dans la tranche des moins de 10 salariés (36%) avec pour particularité de grandes disparités de taille : de toutes petites structures de 1 à 2 salariés et d'autres d'une centaine de salariés.

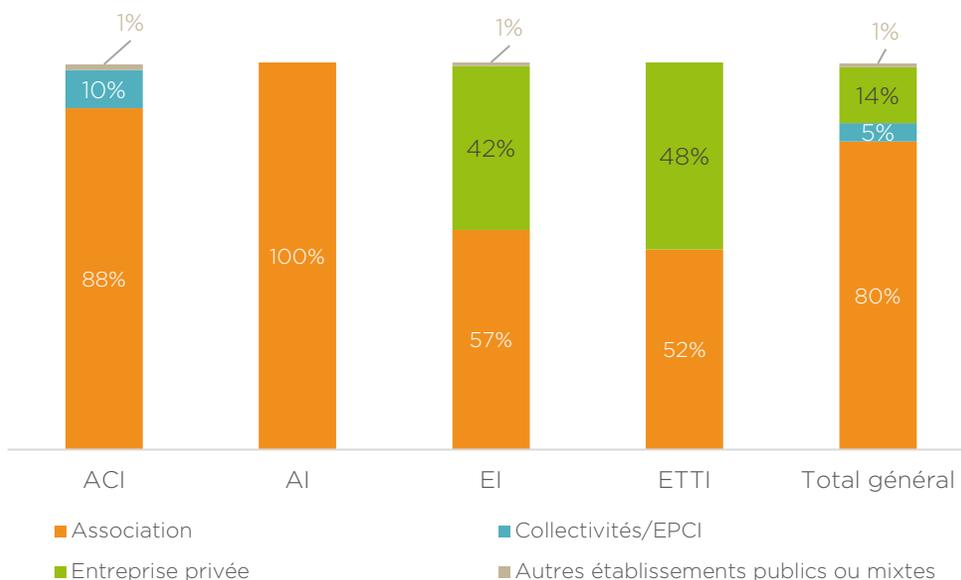
Les AI et ETTI ont un effectif moyen proche de 30 ETP et sont majoritairement représentées dans la tranche d'effectifs des plus de 20 ETP avec respectivement 69% et 68%. 11% des AI et ETTI ont plus de 50 salariés.

Effectif moyen - Total ETP au 31/12/2018



Nota bene : données déclaratives, les effectifs communiqués peuvent inclure d'autres salariés que ceux dédiés strictement à l'activité IAE

Statut juridique



80% des SIAE ont le statut Association loi 1901.

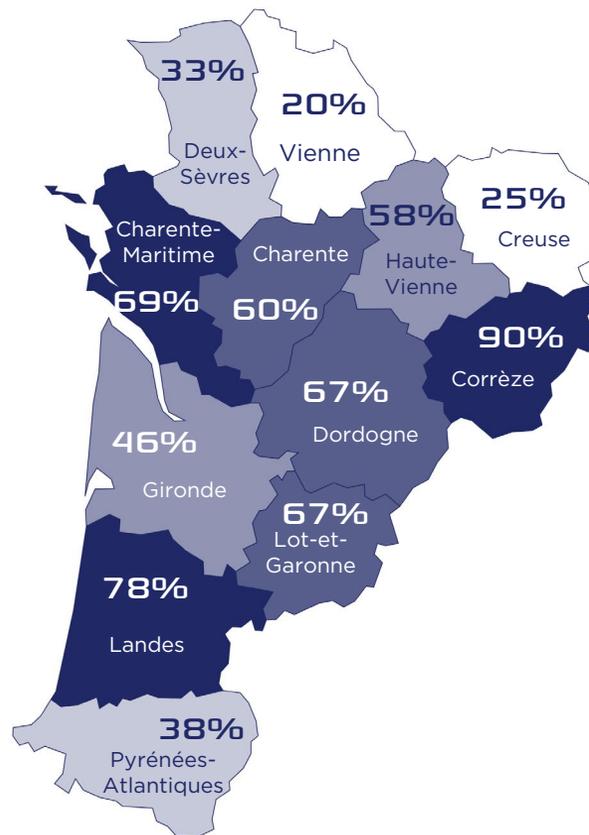
Les AI ont toutes un statut associatif.

Les ACI sont majoritairement sous statut associatif avec 88% ; 10% sont portés par des collectivités avec des spécificités territoriales.

Les EI sont sous statut associatif à 57% et sous statut commercial à 42%, avec d'importantes disparités territoriales.

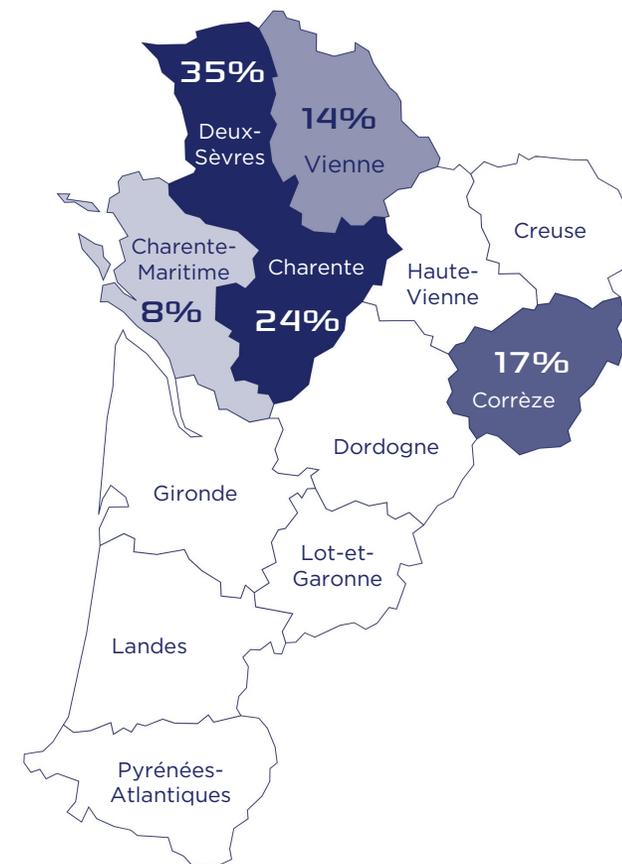
Les ETTI sont représentées quasiment à parts égales sous statut associatif (52%) et sous statut commercial (48%).

FOCUS EI : 57% sont sous statut associatif



En Corrèze, 90% des entreprises d'insertion sont portées par des associations. Cela s'explique notamment par la cohabitation au sein de l'entité entre le conventionnement en EI et le conventionnement ACI, généralement plus ancien.

FOCUS ACI : 10% sont portés par des collectivités locales



5 départements regroupent des ACI portés par des collectivités/EPCI. C'est le cas des Deux-Sèvres (35%), de la Charente (24%), de la Corrèze (17%), de la Vienne (14%) et de la Charente-Maritime (8%). Historiquement, le portage juridique d'ACI par des collectivités locales est davantage présent sur l'ex région Poitou-Charentes.

Les secteurs d'activité

Environnement, entretien et aménagement des espaces verts et naturels		39,2%	Commerce, distribution		6,0%	Blanchisserie, repassage		3,4%
Bâtiment Travaux Publics		30,5%	Restauration, traiteur		6,0%	Sous-traitance industrielle		3,1%
Nettoyage, propreté		23,6%	Transport, logistique		5,5%	Réparation, entretien, commerce de véhicules		3,1%
Services à la personne		19,0%	Textile, ameublement, artisanat d'art		5,0%	Hôtellerie, location de salles		1,9%
Déchets : collecte, traitement, recyclage		15,4%	Chinetterie, ressourcerie, recyclerie		4,8%	Services récréatifs, culturels et sportifs		1,7%
Agroalimentaire, travaux agricoles, pêche		13,5%	Informatique, travaux administratifs		3,8%	Impression, communication, édition		0,5%

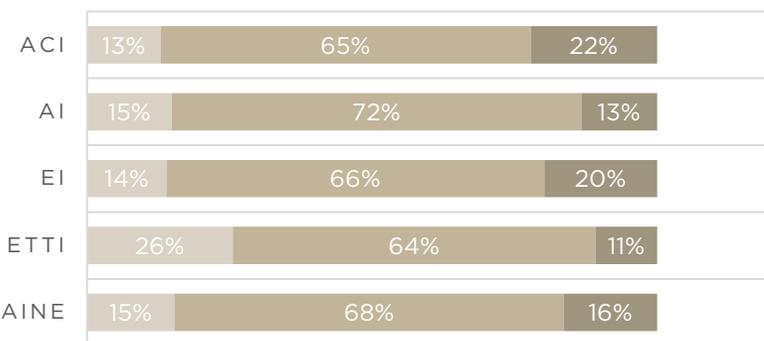
PROJET D'INSERTION



Le profil des salariés en parcours

Tranche d'âge par dispositif

■ moins de 26 ans ■ 26-49 ans ■ plus de 50 ans



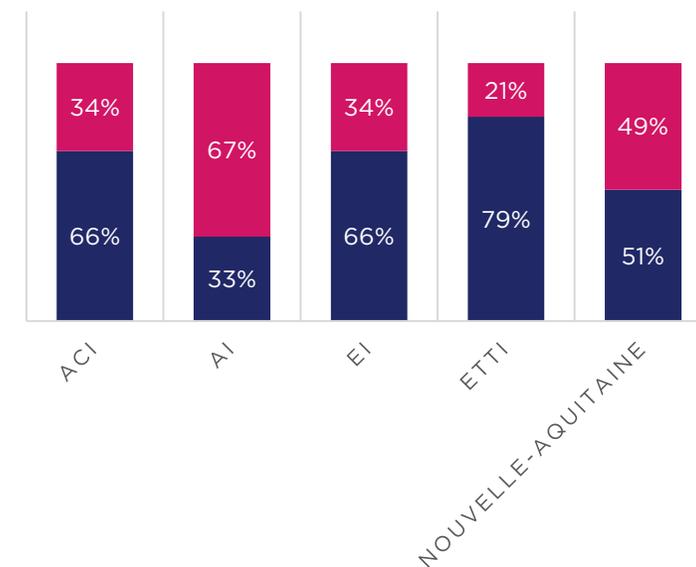
Les jeunes de moins de 26 ans représentent 15% des effectifs

Cette tranche d'âge est particulièrement importante au sein des ETTI où elle représente 26% des salariés accompagnés.

Les plus de 50 ans représentent 16% des effectifs. Ils sont davantage présents en ACI (22%) et en EI (20%).

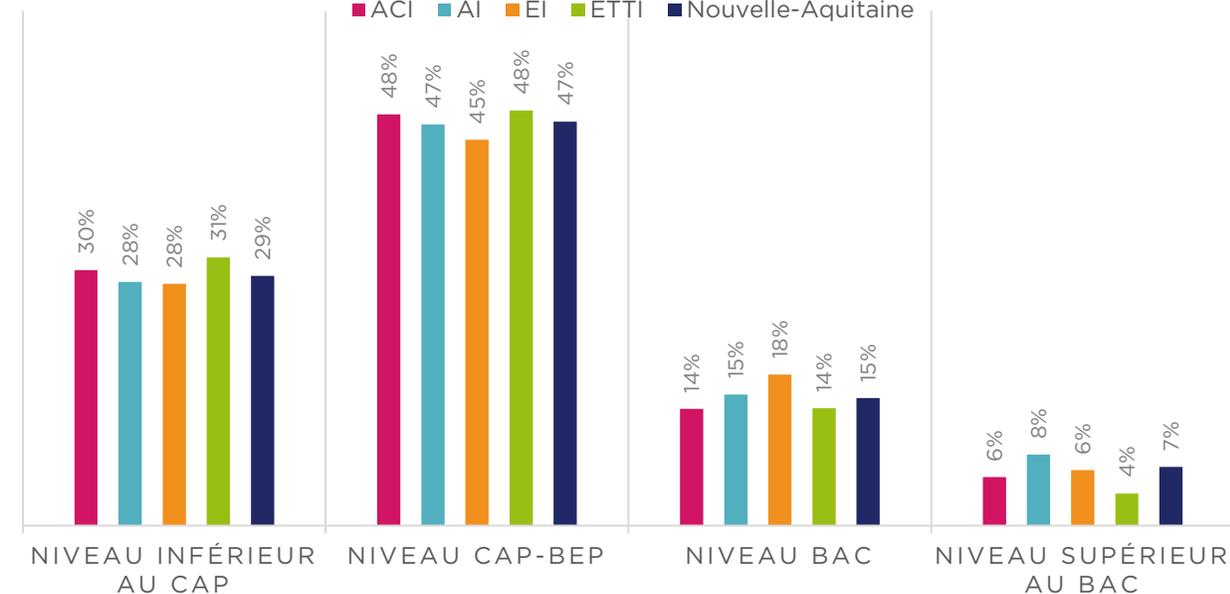
Proportion Homme/Femme

■ Homme ■ Femme



Niveau d'étude

■ ACI ■ AI ■ EI ■ ETTI ■ Nouvelle-Aquitaine



78% des salariés en insertion ont un niveau inférieur au baccalauréat

29% des salariés en insertion ont un niveau inférieur au CAP ou sont sans diplômes

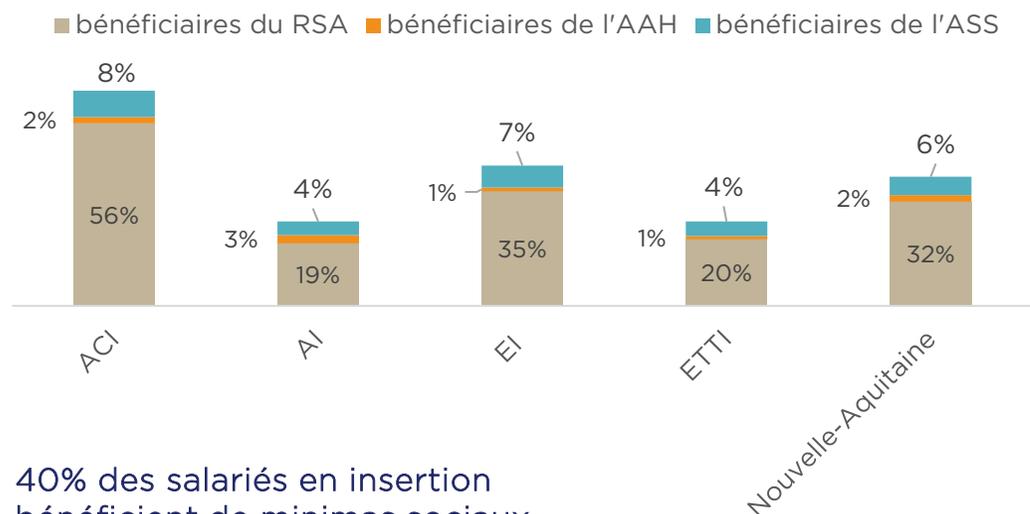
La parité homme/femme est globalement respectée dans les SIAE avec 51% d'hommes et 49% de femmes

Les hommes sont davantage représentés dans les ACI (66%), les EI (66%) et les ETTI (79%) sur des emplois à plus forte composante masculine, notamment dans l'environnement, le bâtiment et l'industrie.

Les AI mettent à disposition davantage de femmes (68%) sur des emplois de services aux particuliers.

Le profil des salariés en parcours

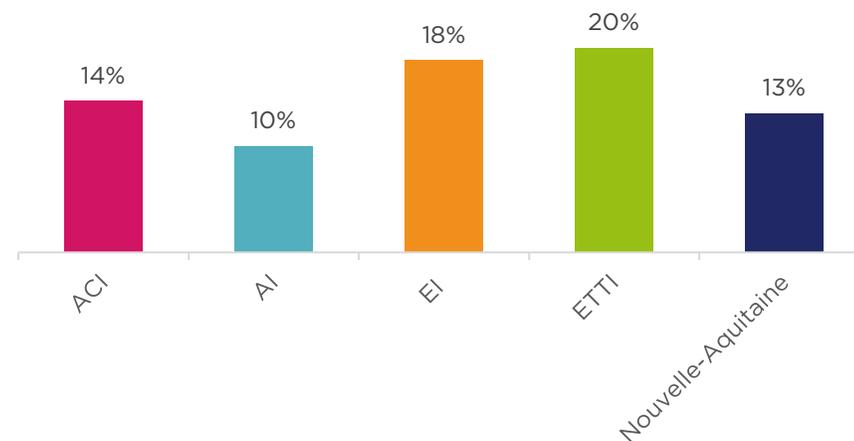
Bénéficiaires des minimas sociaux



40% des salariés en insertion bénéficient de minimas sociaux

Les ACI et EI accueillent une part plus importante de bénéficiaires du RSA (respectivement 56% et 35%) que les AI et ETTI (respectivement 19% et 20%). Une des raisons réside dans le soutien financier moins important des départements pour ces dispositifs.

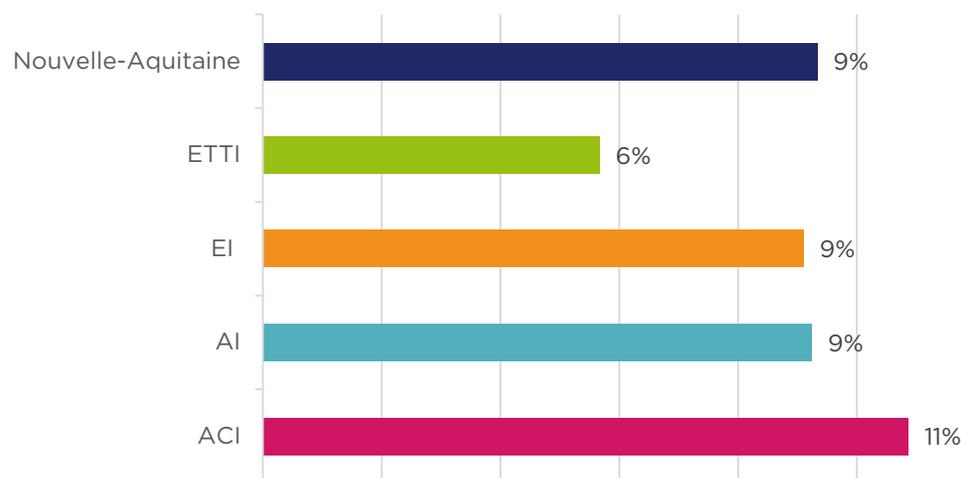
Résidents QPV



13% des salariés en insertion sont résidents dans des QPV

Les EI (18%) et ETTI (20%) regroupent plus de résidents QPV (Quartier Prioritaire de la politique de la Ville) que les autres dispositifs. Cela s'explique par leur zone d'implantation généralement plus urbaine.

Salariés reconnus RQTH

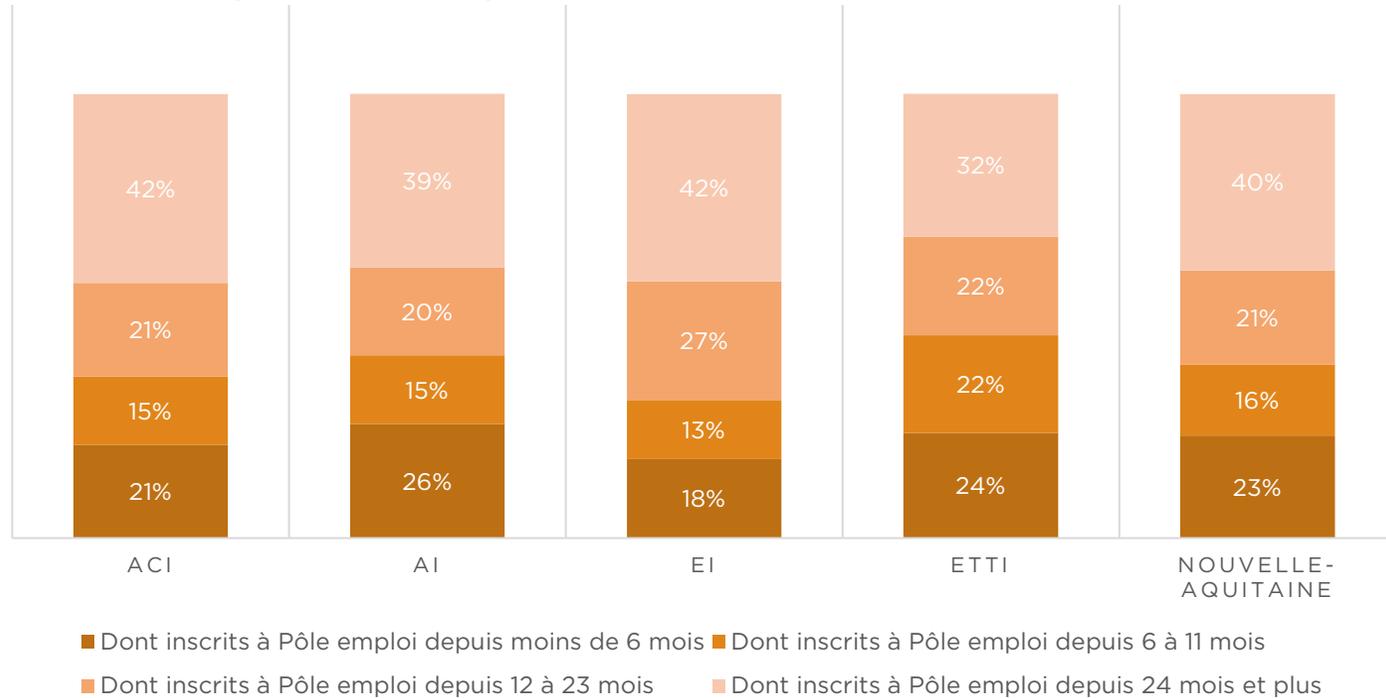


9% des salariés en insertion ont la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)

Les salariés RQTH sont moins présents en ETTI (6%), leur positionnement sur des secteurs d'activités comme le BTP et la sous-traitance industrielle peut être un frein à l'embauche de ces personnes.

Le profil des salariés en parcours

Durée d'inscription à Pôle emploi

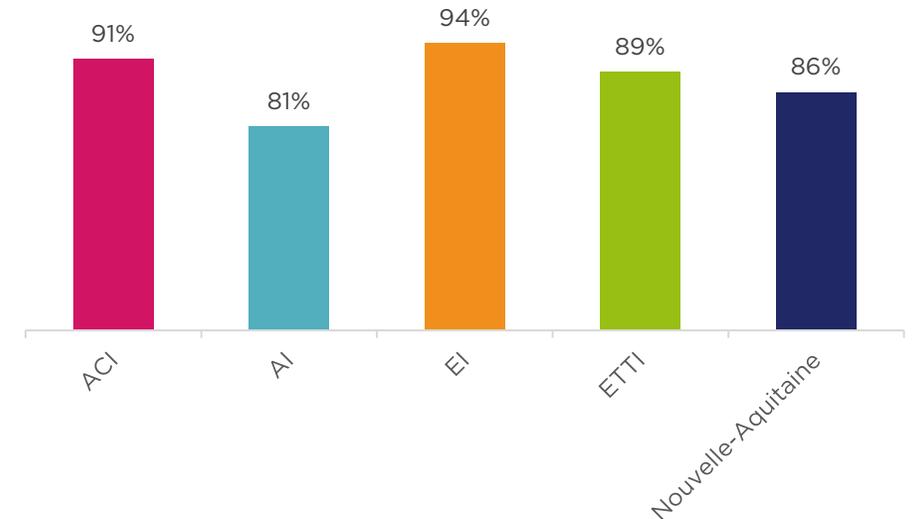


Plus de 60% des salariés en parcours inscrits à Pôle Emploi sont des demandeurs d'emploi de longue durée (DELD)

Tous dispositifs confondus, les SIAE de NA accueillent plus de 60% de DELD (inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an), avec 40% de demandeurs d'emploi de plus de 24 mois, ce qui traduit bien la mission des structures de l'IAE d'insérer les plus éloignés de l'emploi.

On note que les ETTI accueillent un peu moins de DELD (54%) parce qu'elles accueillent un public plus proche de l'emploi. En revanche, les EI ont salarié 69% de DELD en 2019, ce qui correspond au constat d'un public de plus en plus éloigné de l'emploi accueilli dans ces structures.

Salariés inscrits à Pôle Emploi sur le total des salariés en insertion ayant travaillé dans l'année



86% des salariés en parcours d'insertion en 2019 étaient inscrits à Pôle emploi

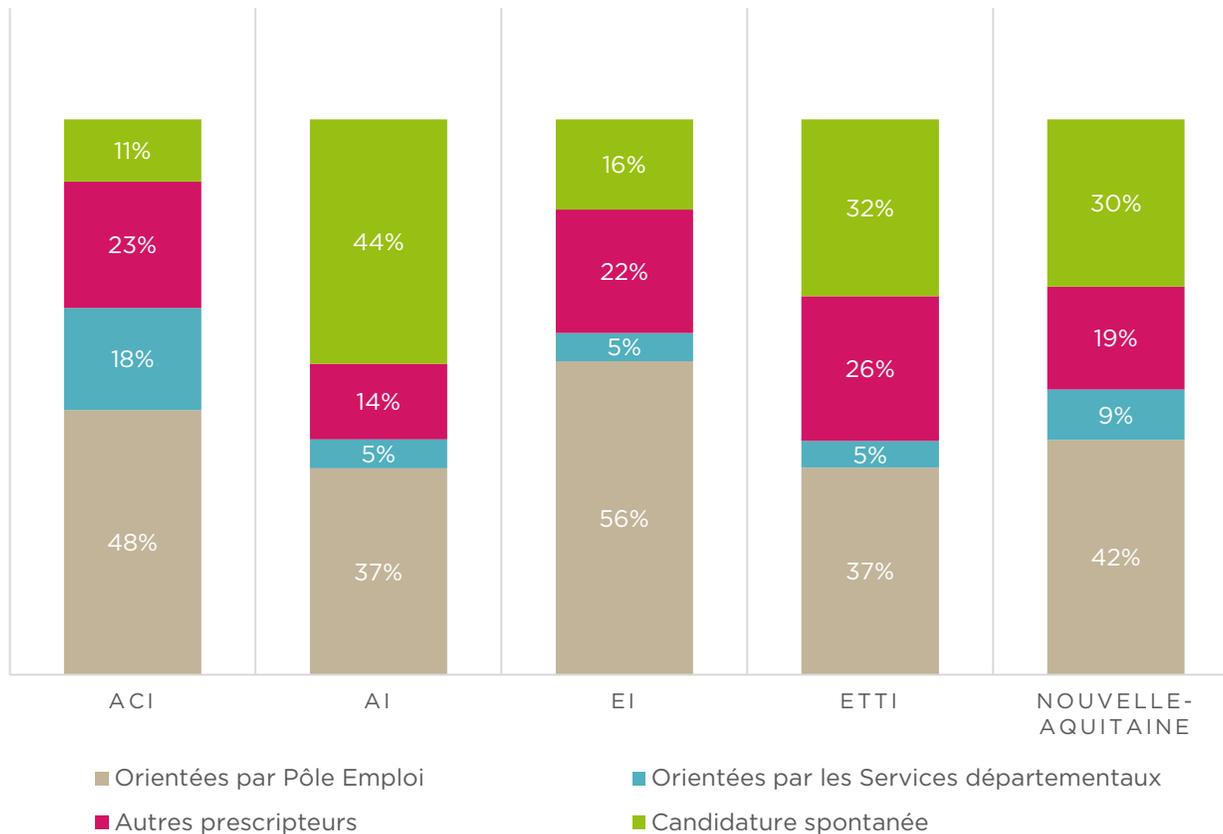
L'agrément Pôle emploi, nécessaire pour recruter un salarié en insertion, n'implique pas obligatoirement que la personne soit inscrite à Pôle emploi.

Cas particulier en AI où l'agrément Pôle emploi n'est pas obligatoire sur des missions de mises à dispositions auprès de particuliers et association.

Le travail des SIAE est d'amener par la suite les personnes recrutées à s'inscrire à Pôle Emploi.

Le profil des salariés en parcours

Orientation



70% des salariés sont orientés par des prescripteurs, contre 30% de candidatures spontanées

Pôle emploi est le prescripteur qui oriente le plus de salariés en insertion (42%). Les orientations Pôle emploi sont plus importantes sur les ACI (48%) et les EI (56%) que sur les AI, ETTI (37%) qui ont d'autres canaux de recrutement.

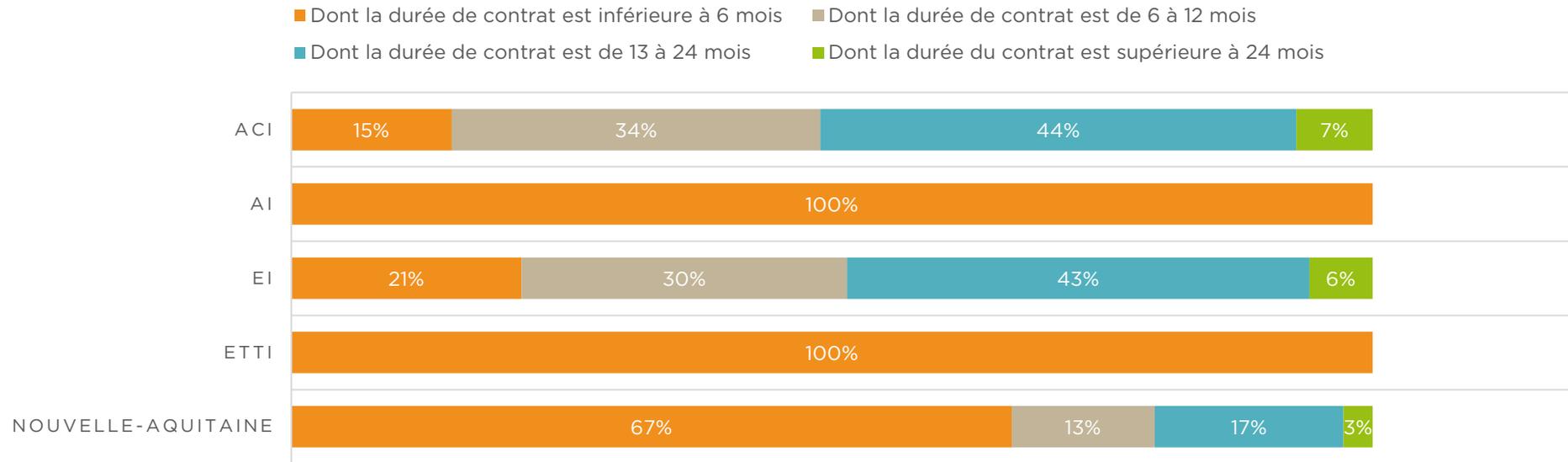
Les services départementaux orientent plus de salariés en insertion vers les ACI en raison de leur mission auprès des bénéficiaires du RSA.

Les candidats recrutés suite à une candidature spontanée sont plus nombreux en AI (44%). Cela s'explique par deux raisons, la fonction d'accueil importante des AI sur un territoire ainsi que l'absence d'obligation d'agrément par Pôle emploi pour certains contrats de mise à disposition.

Parmi les « Autres prescripteurs », 32% des orientations se font par la Mission locale, 10% par CAP Emploi et 20% par le PLIE (Plan Local d'Insertion et d'Emploi).

Le profil des salariés en parcours

Durée des contrats de travail par dispositif



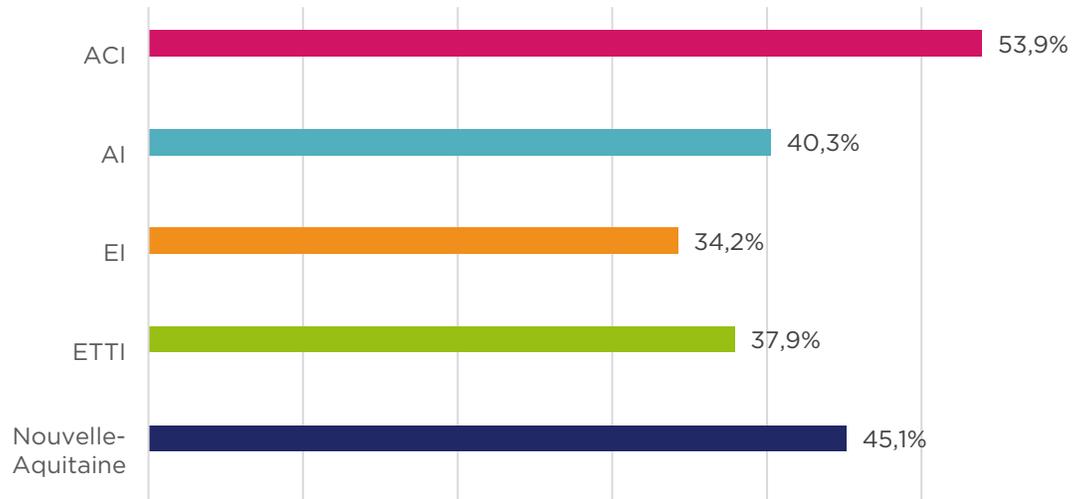
Un tiers des contrats de travail est supérieur à six mois

En ACI et en EI, respectivement 51% et 49% des contrats de travail des salariés en insertion sont supérieurs à 12 mois.

Les structures de mises à disposition (AI et ETTI) proposent des contrats inférieurs à 6 mois, renouvelables dans la limite légale des 24 mois. En effet, positionnées sur la mise à disposition de personnels, ces SIAE proposent des contrats courts pouvant aller de quelques heures de travail à quelques mois. Le parcours d'un salarié en insertion peut ainsi faire l'objet de plusieurs contrats de travail à la suite, de durées diverses, dans la limite de 24 mois.

Actions d'accompagnement

Pourcentage de structures ayant envoyé au moins une fois un salarié en insertion en formation

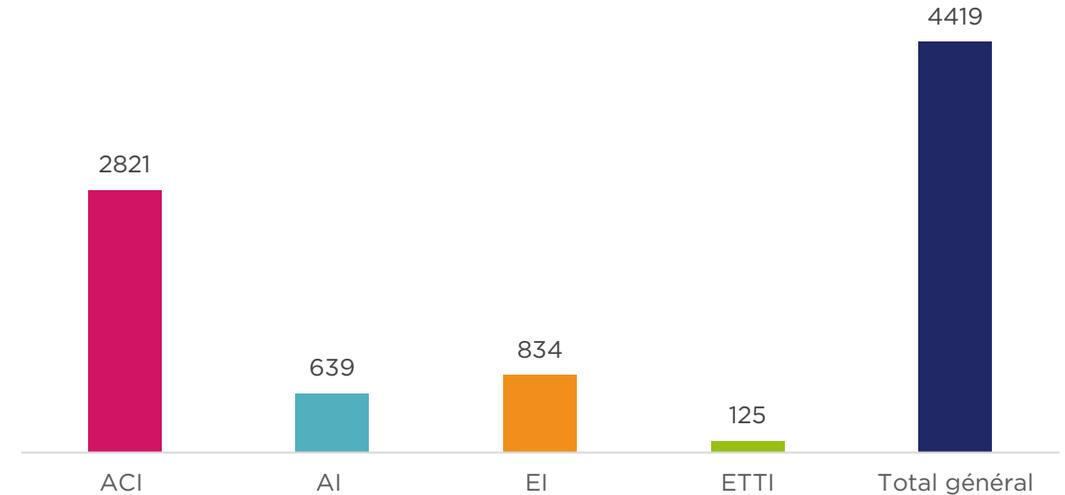


45% des structures ont envoyé au moins un salarié en insertion sur les types de formations suivantes :

- Pré-qualifiante
- Qualifiante
- Savoir de base certifiant
- SST et gestes et postures

A noter : 54% des ACI ont envoyé au moins un salarié en insertion en formation.

Nombre total de formations



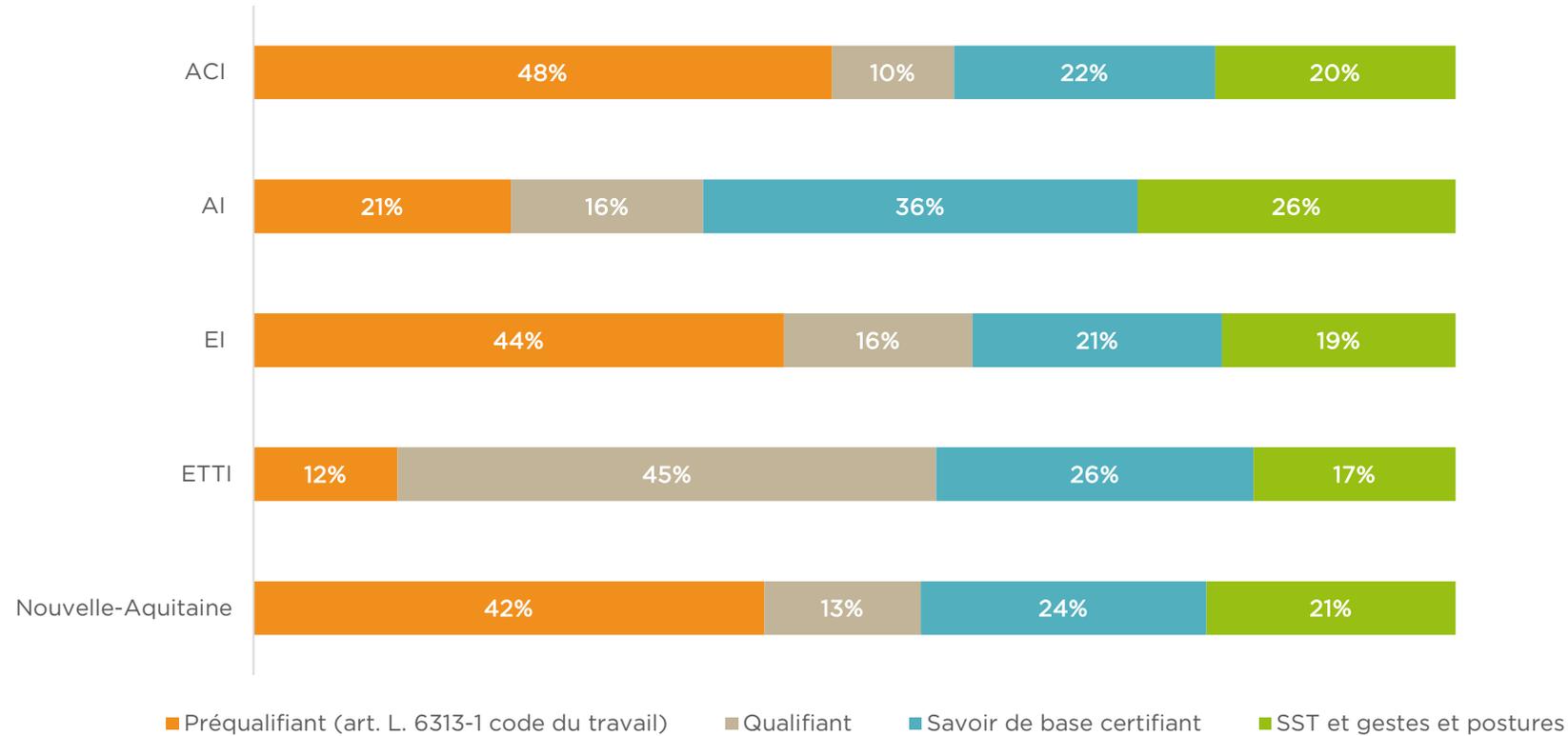
Les salariés en insertion ont participé à un total de 4 419 formations

Les ACI, qui accueillent un public plus éloigné de l'emploi, ont fait participer leurs salariés à 2 821 formations au cours de l'année.

La durée de formation par salarié est en moyenne de 4 jours.

Actions d'accompagnement

Type de formation



42% des formations en Nouvelle-Aquitaine sont des formations pré-qualifiantes

48% des formations en ACI sont pré-qualifiantes, en raison de l'éloignement des salariés de l'emploi, contre 12% en ETTI.

Actions d'accompagnement (PMSMP)

Type de PMSMP réalisée par dispositif



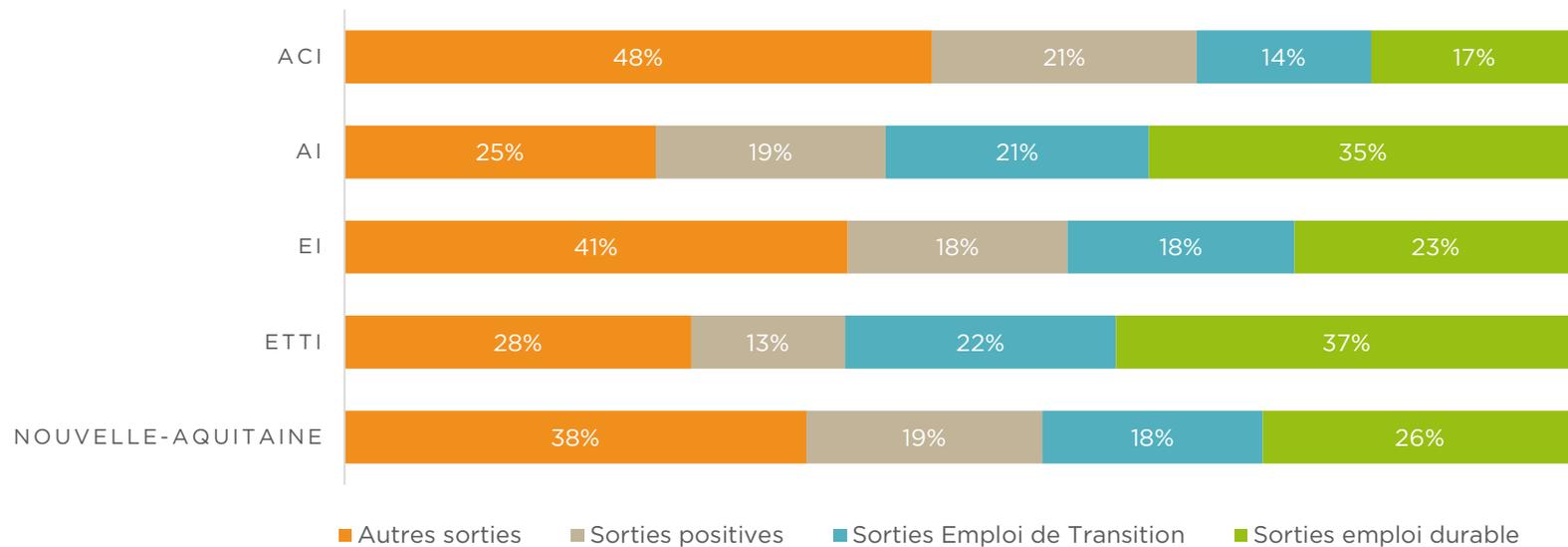
38% des SIAE ont envoyé au moins un salarié en insertion sur une période de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP)

C'est notamment le cas pour 60% des ACI et 29% des EI. Les AI (6%) et ETTI (0%) ont pour pratique d'utiliser en lieu et place des PMSMP les contrats de mise à disposition : ils donnent un cadre pour tester les compétences des salariés, leur faire découvrir des métiers et environnements de travail.

Pour 48% des PMSMP en ACI et 44% en EI, cette période en entreprise permet de confirmer le projet professionnel du salarié.

Résultat d'insertion

Type de sorties par dispositif (Après au moins 3 mois de travail)



Ces données sont calculées sur les sorties examinées qui ne tiennent pas compte de celles de moins de 3 mois de contrat en ACI/EI et de moins de 150h en AI/ETTI.

Plus de 6 personnes sur 10 sortent en emploi ou formation

Les objectifs de 60% de sorties dynamiques sont globalement atteints, avec 62% pour l'ensemble des SIAE.

Les sorties vers l'emploi durable sont de 25%

Les AI et les ETTI affichent respectivement 35% et 37% de sorties vers un emploi durable.

Les créations et reprise d'entreprises représentent respectivement 13 et 12% des sorties en emploi durable au sein des ACI et des EI.

Les sorties sont examinées à la fin du contrat de travail, elles ne valorisent pas le suivi qui peut être réalisé par les SIAE après la sortie et notamment les sorties dynamiques qui pourraient avoir lieu après la sortie effective.

Résultat d'insertion

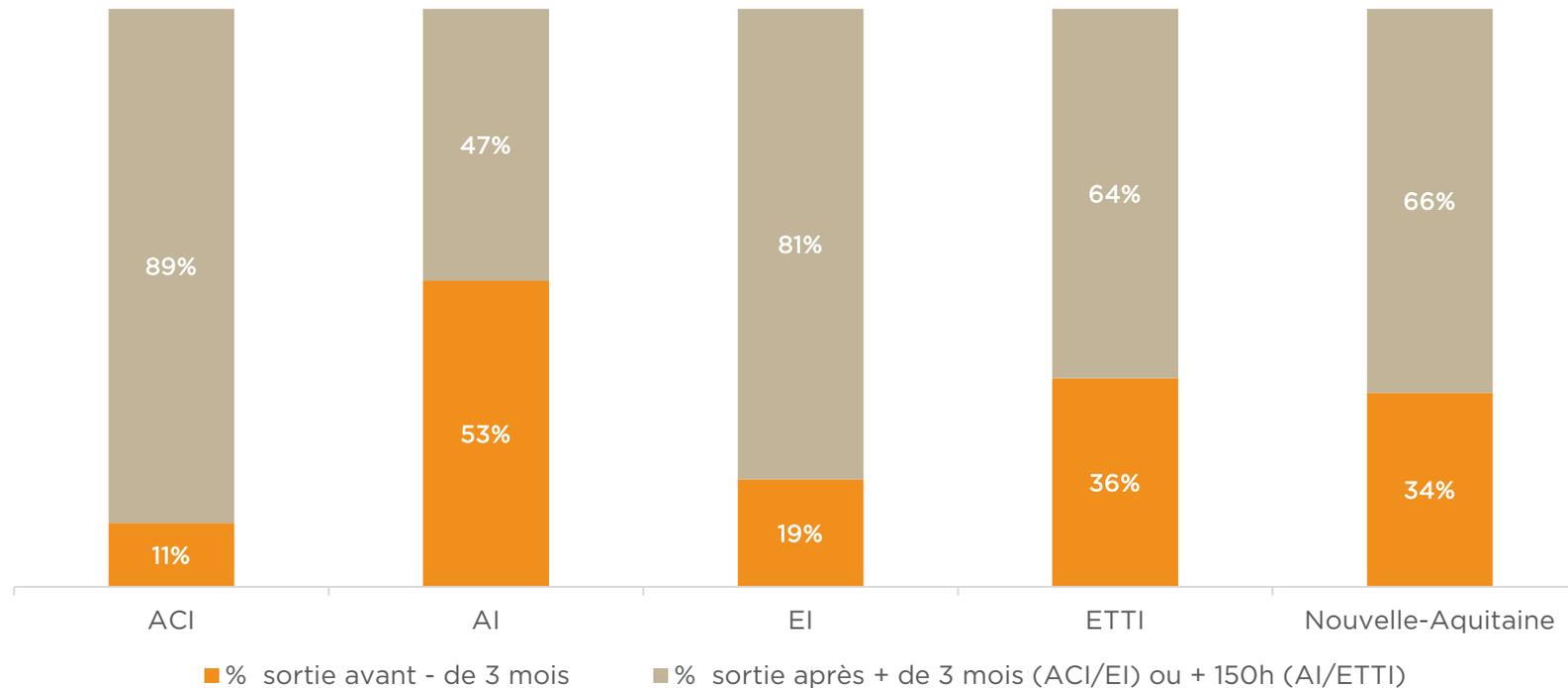
	ACI	AI	EI	ETI	Total général
Autres sorties	48%	25%	41%	28%	38%
Au chômage	85%	51%	85%	37%	74%
Inactif	4%	8%	2%	8%	5%
Rupture pendant la période d'essai à l'initiative de l'employeur	0%	0%	0%	0%	0%
Rupture pendant la période d'essai à l'initiative du salarié	0%	1%	0%	0%	0%
Sans nouvelle	10%	31%	12%	28%	16%
Sortie automatique	0%	10%	0%	26%	4%
Emploi de transition	14%	21%	18%	22%	18%
Embauche en CDD (sans aide publique à l'emploi) de moins de 6 mois par un autre employeur	90%	79%	97%	95%	87%
Embauche en contrat aidé pour une durée déterminée par un autre employeur (hors IAE)	10%	21%	3%	5%	13%
Emploi durable	17%	35%	23%	37%	26%
Création ou reprise d'entreprise à son compte	13%	5%	12%	3%	8%
Embauche en CDD (sans aide publique à l'emploi) d'une durée de 6 mois et plus	41%	43%	29%	45%	41%
Embauche en CDI aidé par un autre employeur	1%	1%	1%	3%	1%
Embauche en CDI dans la structure ou filiale	4%	0%	13%	3%	4%
Embauche en CDI non aidé par un autre employeur	39%	49%	44%	46%	45%
Intégration dans la fonction publique	2%	2%	0%	0%	1%
Sorties positives	21%	19%	18%	12%	19%
Autre sortie reconnue comme positive	15%	15%	19%	29%	16%
Embauche pour une durée déterminée dans une autre structure IAE	27%	30%	13%	29%	26%
Entrée en formation qualifiante ou poursuite de formation qualifiante	53%	31%	61%	39%	46%
Prise des droits à la retraite	5%	24%	7%	2%	11%

Lecture : 48% des sorties d'ACI sont qualifiées d' »Autres sorties ». 85% d'entre elles sont des sorties au chômage.

Résultat d'insertion

En 2019, 10 470 personnes sont sorties des SIAE à l'issue de leur parcours d'insertion, soit 38% des personnes accueillis en 2019.

Sortie avant et après 3 mois de contrat



Deux tiers des salariés en insertion sortent de la structure après 3 mois

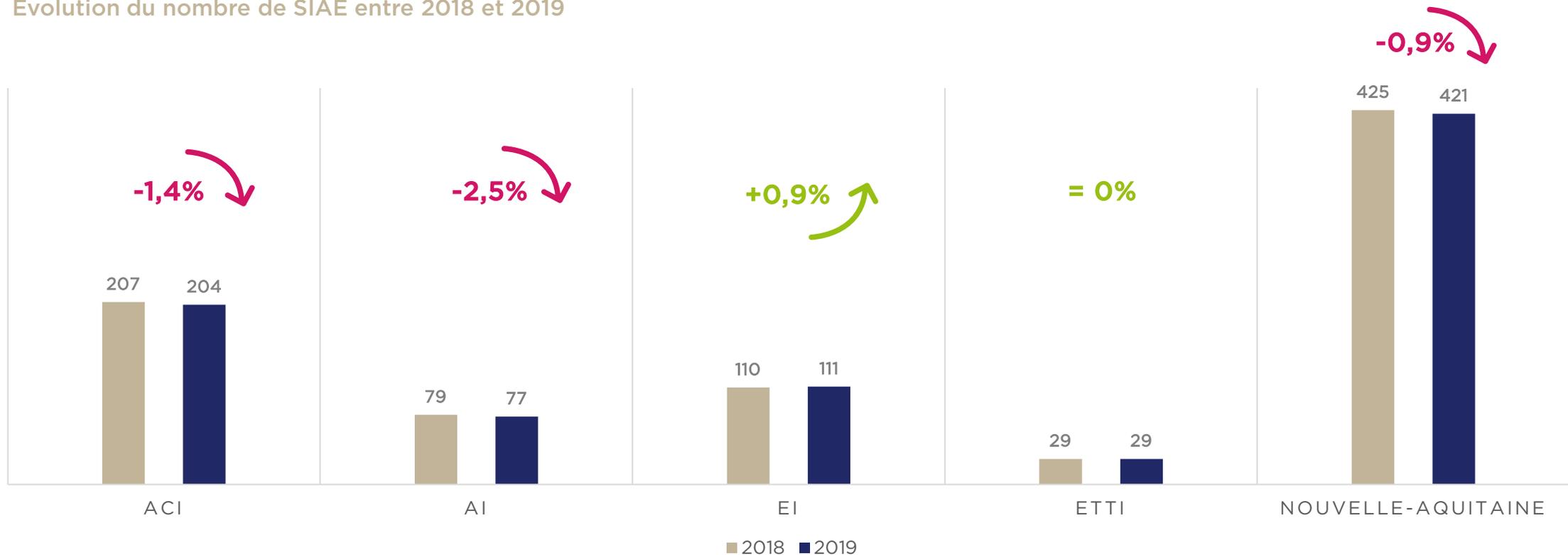
En AI, 53% des salariés recrutés sortent de la structure avant d'avoir travaillé 150 heures. Au sein des structures de production de biens et services, les salariés restent au-delà de 3 mois pour la grande majorité (89% en ACI et 81% en EI).

ÉVOLUTION DU SECTEUR



Évolution du nombre de SIAE

Évolution du nombre de SIAE entre 2018 et 2019



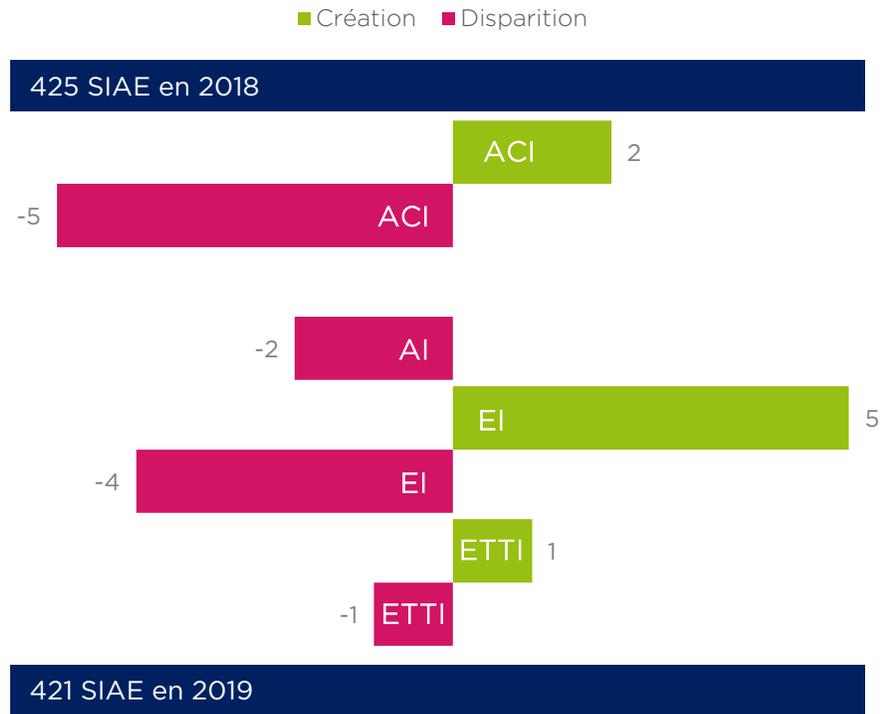
Une diminution du nombre de SIAE entre 2018 et 2019

Le nombre total de SIAE connaît une légère diminution entre 2018 et 2019 (-0,9% ; -4 SIAE).

Entre 2018 et 2019, le bilan création-disparition de l'année fait état de la perte de 4 structures, donc 3 ACI et 2 AI, contrebalancé en partie par l'augmentation du nombre d'EI.

Bilan des créations/disparitions

Création - disparition entre 2018 et 2019

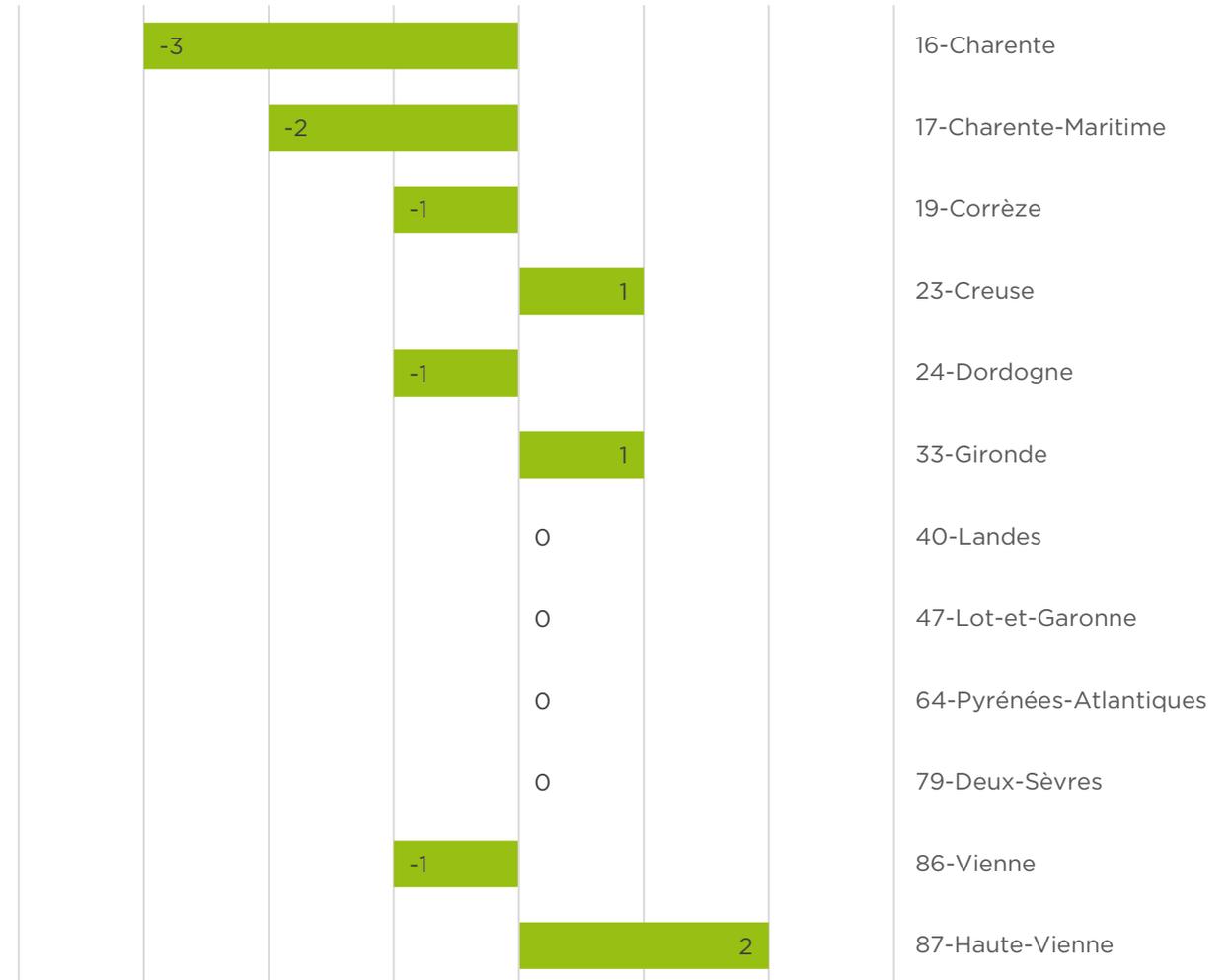


12 disparitions pour 8 créations de SIAE en 2019

La Nouvelle-Aquitaine compte 421 SIAE en 2019 contre 425 en 2018, soit globalement 4 SIAE en moins.

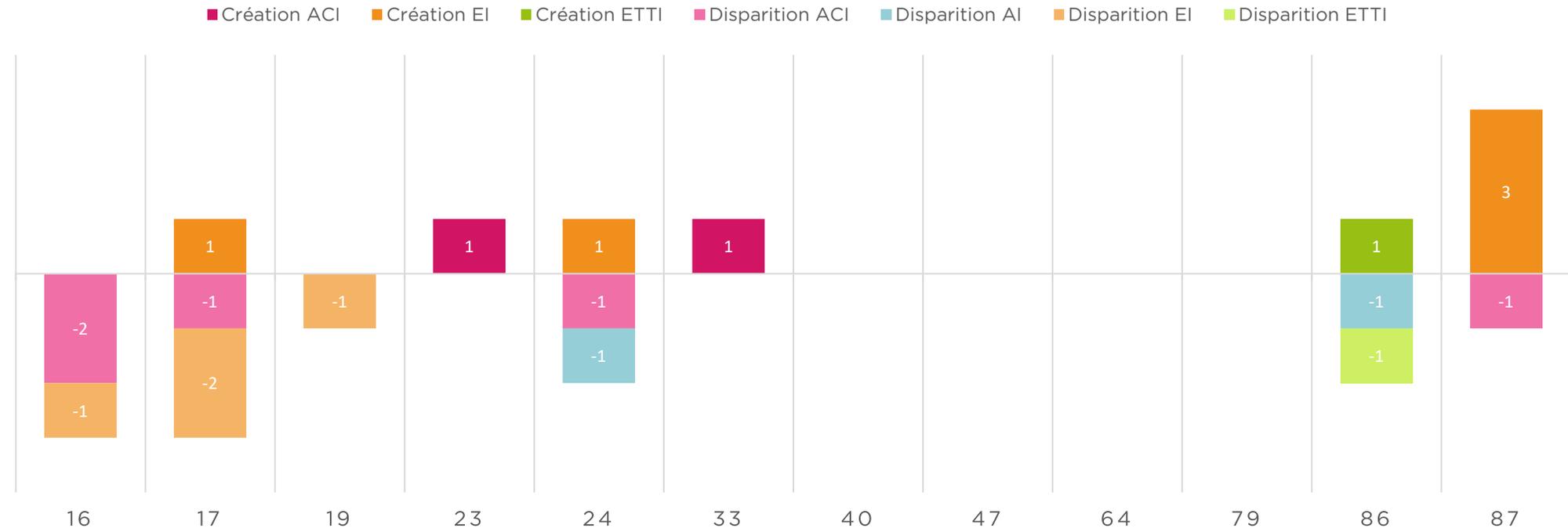
Le détail des créations disparitions fait état de la création de 8 nouvelles SIAE et de 12 disparitions.

Variation du nombre de SIAE entre 2018-2019



Bilan des créations/disparitions

Détail des créations/disparitions entre 2018 et 2019



Le nombre de SIAE a progressé en Creuse, en Gironde et en Haute-Vienne sur 2019

- Création de 3 EI dans le 87, contre une disparition d'ACI. Les 3 créations d'EI sont portées par des SIAE existantes.
- Création d'un ACI en Gironde dans une logique d'enssembleur, ainsi qu'en Creuse, aucune disparition.

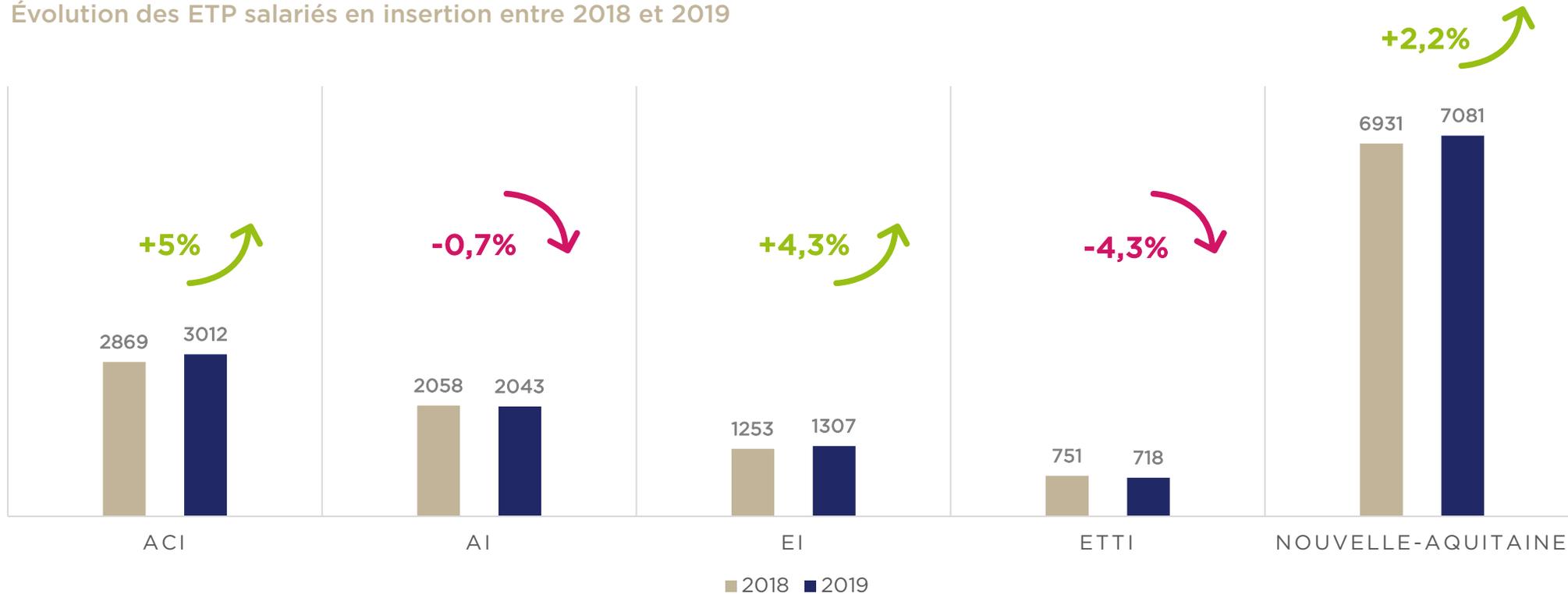
6 départements ont connu une baisse du nombre de SIAE

- Disparition de 2 ACI et une EI en Charente, aucune création
- Perte de 2 SIAE en Charente-Maritime : la création d'une EI, portée par des SIAE du territoire, est contrebalancée par la disparition de 2 EI et un ACI. Les activités de l'ACI et d'une des deux EI ont été reprises par deux SIAE déjà existantes.
- Perte nette d'une EI en Corrèze suite à l'arrêt du conventionnement IAE
- Disparition d'un ACI et d'une AI en Dordogne, contrebalancé par une création d'EI, extension d'une EI déjà présente sur un autre département
- Disparition d'une SIAE en Vienne : la création d'une ETTI est contrebalancée par la perte d'une AI et d'une ETTI

Les Landes, le Lot-et-Garonne, les Pyrénées-Atlantiques et les Deux-Sèvres n'ont pas connu de mouvement de SIAE.

Évolution du nombre d'ETP d'insertion

Évolution des ETP salariés en insertion entre 2018 et 2019



Le nombre d'ETP d'insertion a augmenté en Nouvelle-Aquitaine entre 2018 et 2019

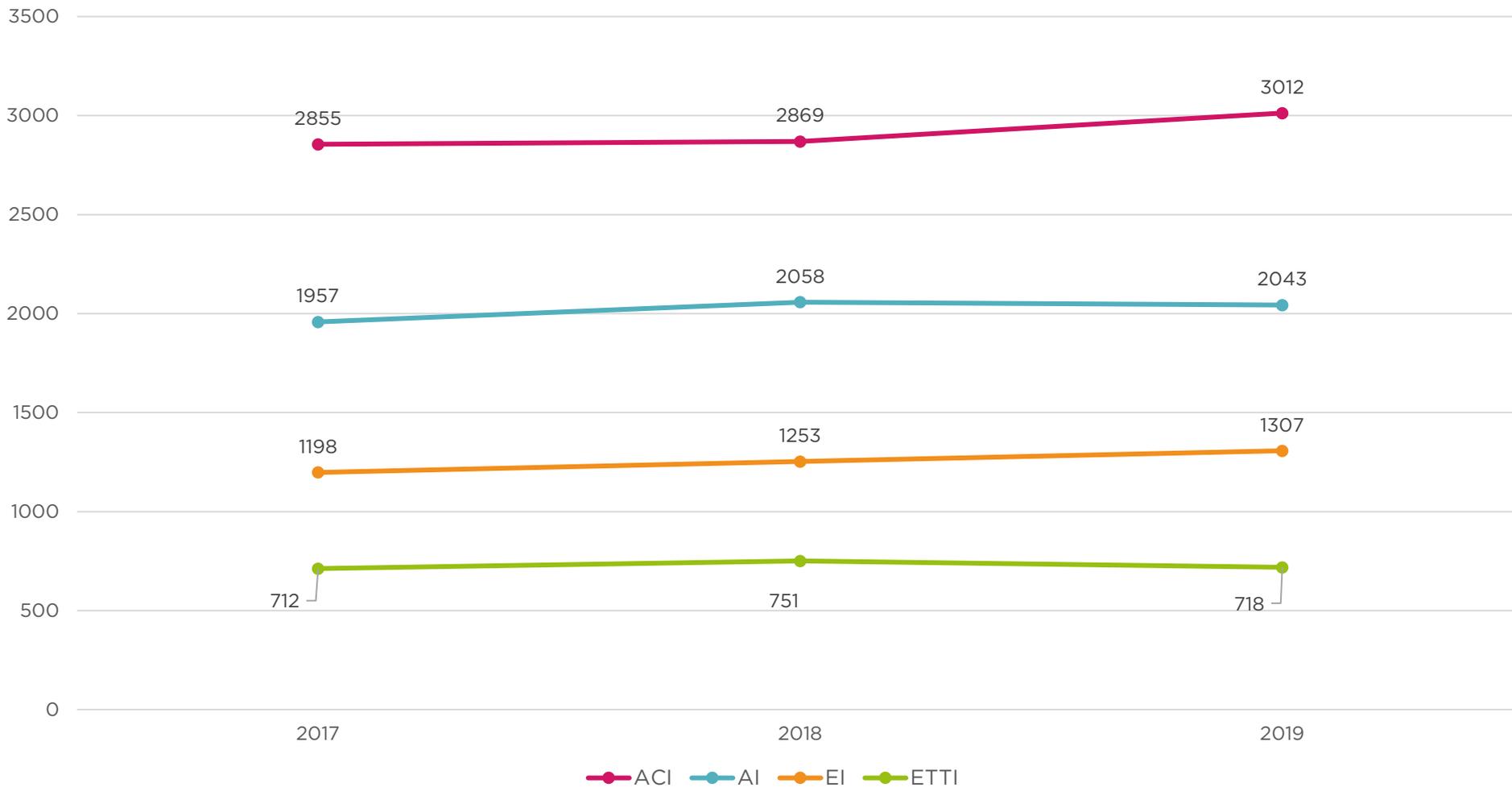
Les SIAE de Nouvelle-Aquitaine ont embauché 150 ETP salariés en insertion de plus qu'en 2018. Les ETP insertion ont progressé globalement de 2,2% entre 2018 et 2019. Cette progression concerne les ACI (+5%) et les EI (+4,3%).

Malgré la disparition nette de 3 ACI, le nombre d'ETP insertion présents au sein de ces structures est en croissance entre 2018 et 2019.

En valeur absolue, on note une augmentation de 143 ETP d'insertion en ACI et de 54 ETP en EI, contrebalancée par une disparition de 15 ETP d'insertion en AI et de 33 ETP en ETTI.

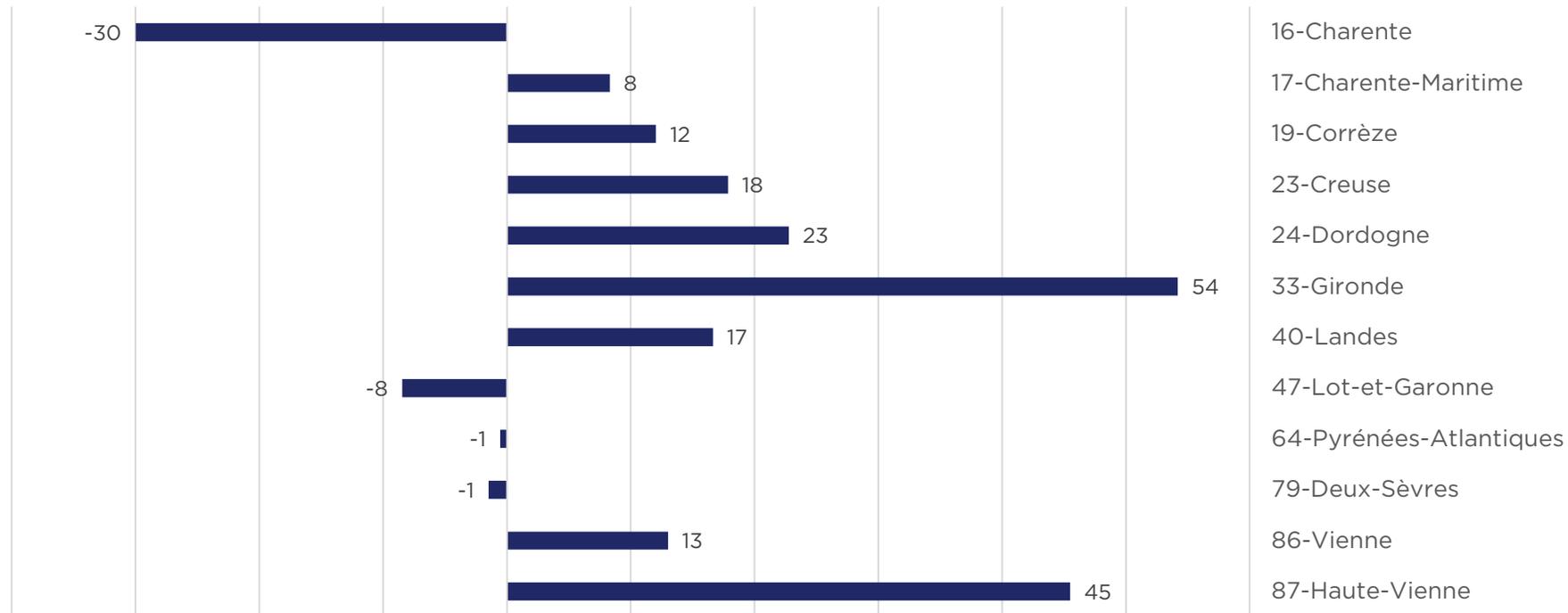
Évolution du nombre d'ETP d'insertion

Évolution des ETP entre 2017 et 2019



Évolution du nombre d'ETP d'insertion

Variation du nombre d'ETP insertion entre 2018 et 2019



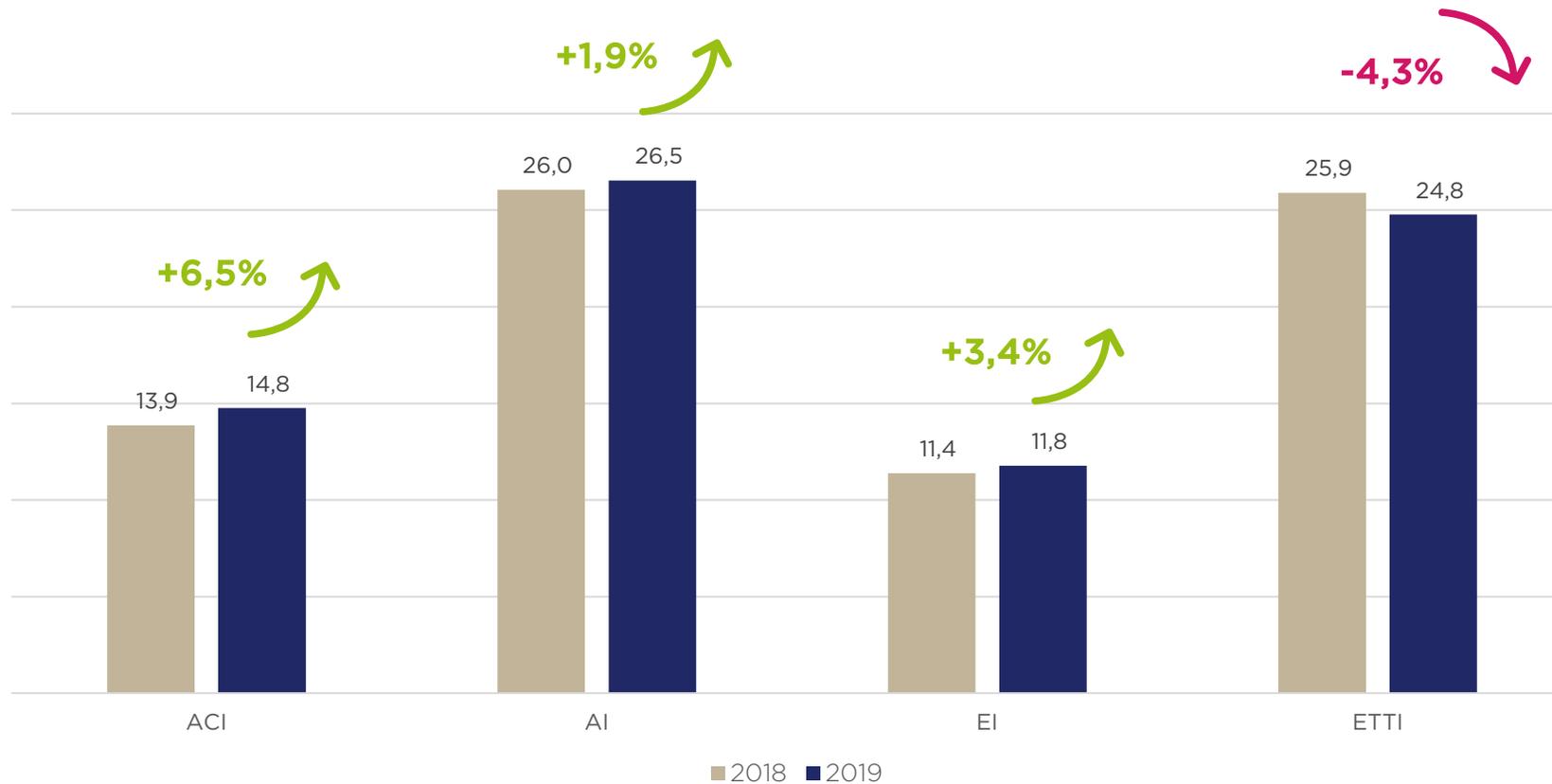
Le département de la Charente, qui connaît une perte nette de 3 SIAE entre 2018 et 2019, connaît la baisse d'ETP insertion la plus importante (-30 ETP SI).

Les départements de la Gironde et de la Haute-Vienne, qui connaissent respectivement une augmentation nette de 1 et 2 SIAE entre 2018 et 2019, montrent une progression de 54 et 45 ETP d'insertion.

Paradoxalement, les départements de Charente-Maritime, Corrèze, Dordogne et Vienne, qui connaissent une perte nette de SIAE, ont vu progresser leur nombre d'ETP d'insertion.

Évolution de l'effectif moyen ETP d'insertion

Effectif moyen ETP d'insertion



L'effectif moyen en ETP d'insertion est croissant sur 3 des 4 types de conventionnements entre 2018 et 2019

La baisse du nombre d'ETP insertion au sein des AI est contrebalancée par la perte de 2 AI sur la Nouvelle-Aquitaine, ce qui induit un effectif moyen d'ETP insertion en hausse.

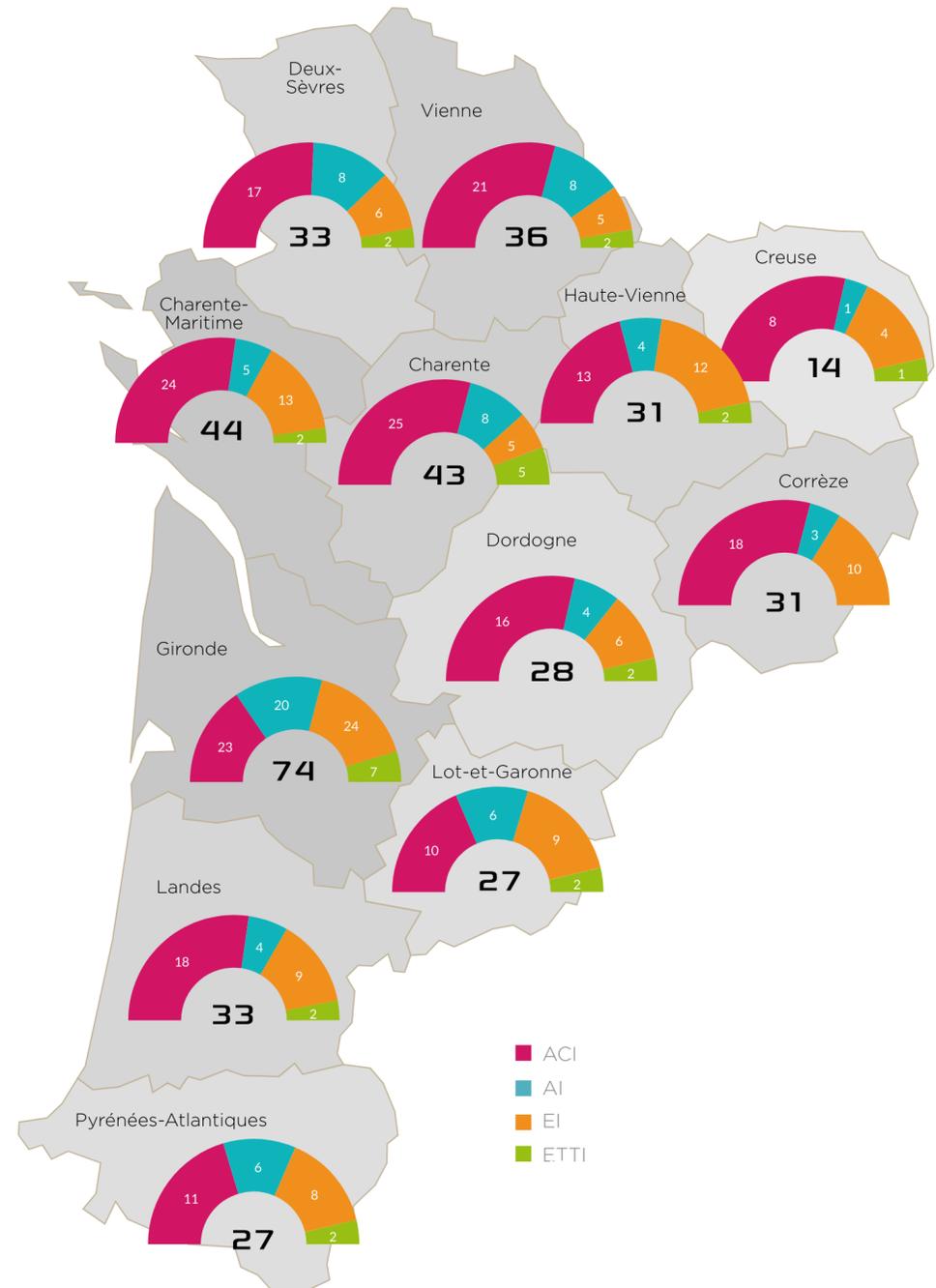
ZOOM DÉPARTEMENTAL



Nombre de SIAE

Avec ses 74 SIAE, le département de Gironde représente 17,6% des SIAE de Nouvelle-Aquitaine, suivi par la Charente-Maritime (44 SIAE soit 10,5% du total Région) et la Charente (43 SIAE soit 10,2% du total Région).

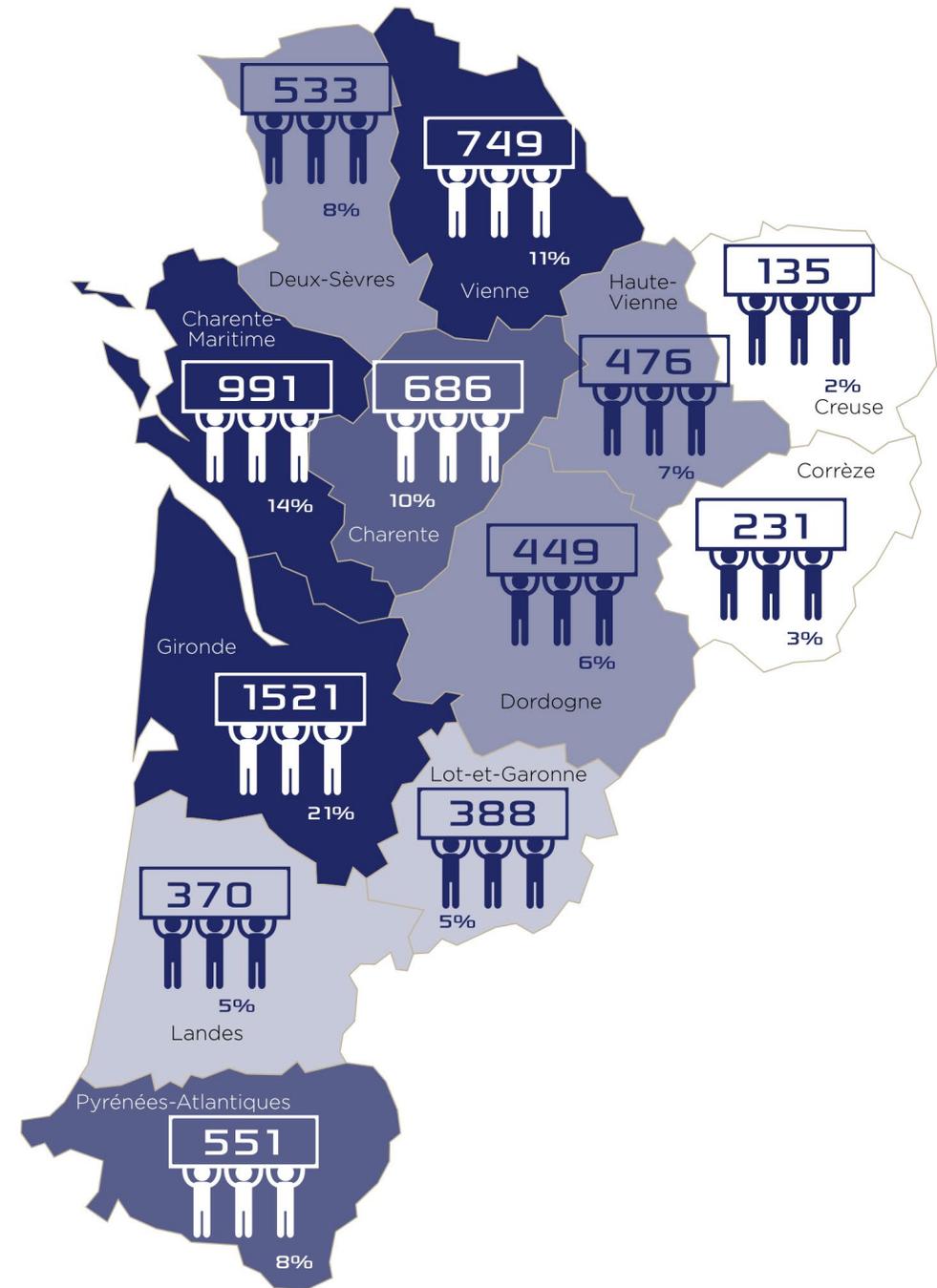
- Dans 8 des 12 départements, les ACI représentent plus de 50% des conventionnements. La Charente et la Charente-Maritime sont les départements qui comptent le plus d'ACI, avec respectivement 25 et 24 conventionnements. Les 4 départements suivants sont la Gironde (31% avec 23 ACI), le Lot-et-Garonne (37% avec 10 ACI), Les Pyrénées-Atlantiques (41% avec 11 ACI) et la Haute-Vienne (42% avec 13 ACI).
- 6 départements comptent plus de 30% d'EI : Gironde (32%), Lot-et-Garonne (33%), Pyrénées-Atlantiques (30%), Haute-Vienne (39%), Charente-Maritime (30%) et Corrèze (32%). 3 départements comptent moins de 20% d'EI et sont concentrés dans l'ex Poitou-Charentes : la Charente (12% avec 5 EI), les Deux-Sèvres (18% avec 6 EI) et la Vienne (14% avec 5 EI).
- 5 départements comptent plus de 20% d'AI : C'est la Gironde qui compte le plus d'AI (27%), suivie des Deux-Sèvres (24%), de la Vienne (22%), des Pyrénées-Atlantiques (22%) et du Lot-et-Garonne (22%). Les 3 départements de l'ex Limousin sont parmi les moins dotés : Haute-Vienne (13% avec 4 AI), Corrèze (10% avec 3 AI) et la Creuse n'a qu'une AI, représentant 7% des SIAE de Creuse.
- Concernant les ETTI : Le département qui compte le plus d'ETTI en proportion du nombre total de SIAE est la Charente (12% avec 5 ETTI), suivi par la Gironde (9% et 7 ETTI). A noter : La Corrèze reste dépourvue d'ETTI alors que la Creuse a vu s'installer une ETTI depuis 2018, alors qu'elle en était également dépourvue jusque là. Tous les autres départements disposent de 2 ETTI sur leur territoire.



Offre d'insertion en ETP

7 081 Equivalents Temps Plein en Insertion ont été salariés en Nouvelle-Aquitaine sur 2019.

Les ACI ont fait travailler 3 012 ETP en insertion en 2019, suivis par les AI (2043 ETP), les EI (1307 ETP) et ETTI (718 ETP).

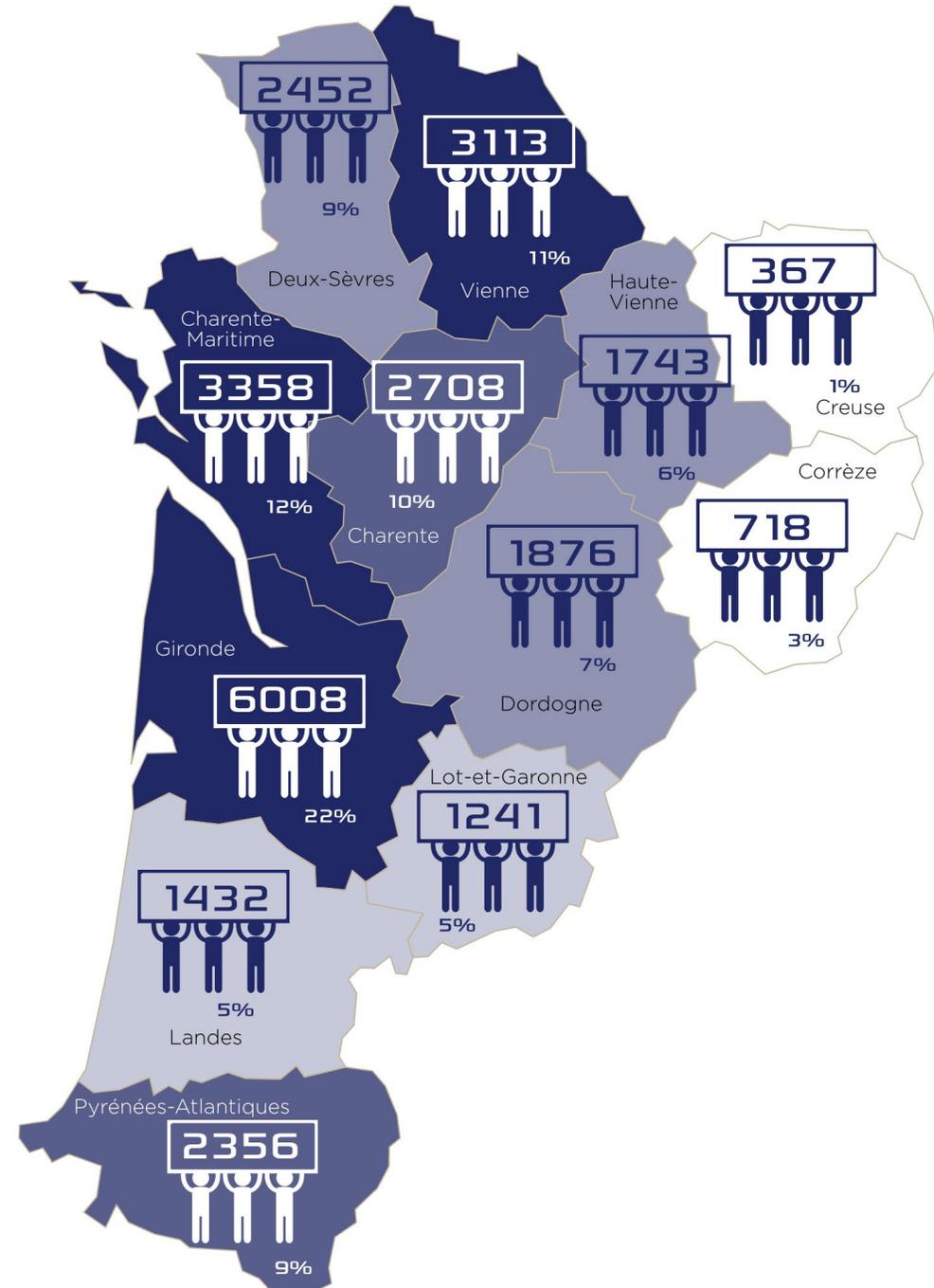


Source : DIRECCTE N.A. - Données exhaustives (421 SIAE)

Nombre de personnes en parcours d'insertion salariées sur l'année

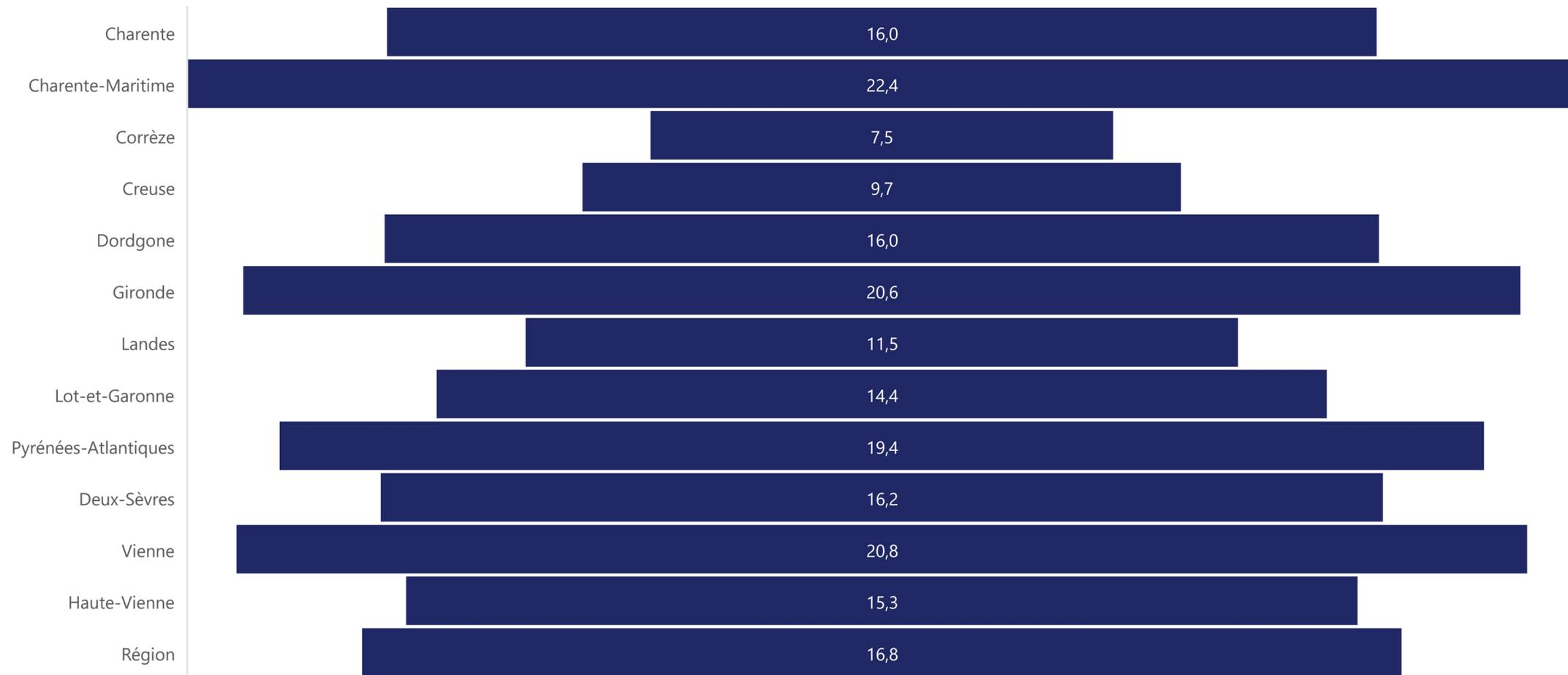
Plus de 27 000 salariés en insertion ont travaillé en SIAE au cours de l'année 2019.

Sans surprise, ce sont les SIAE de Gironde qui ont accueilli le plus de salariés (6 008 salariés répartis sur 74 SIAE, soit 22% des salariés). Et ce sont les SIAE de Creuse qui ont accueilli le moins de salariés en insertion sur 2019 (367 salariés répartis sur 14 SIAE, soit 1% des salariés).



Effectif moyen en ETP d'insertion dans les SIAE

Effectif moyen salariés en parcours d'insertion - ETP réalisés 2019



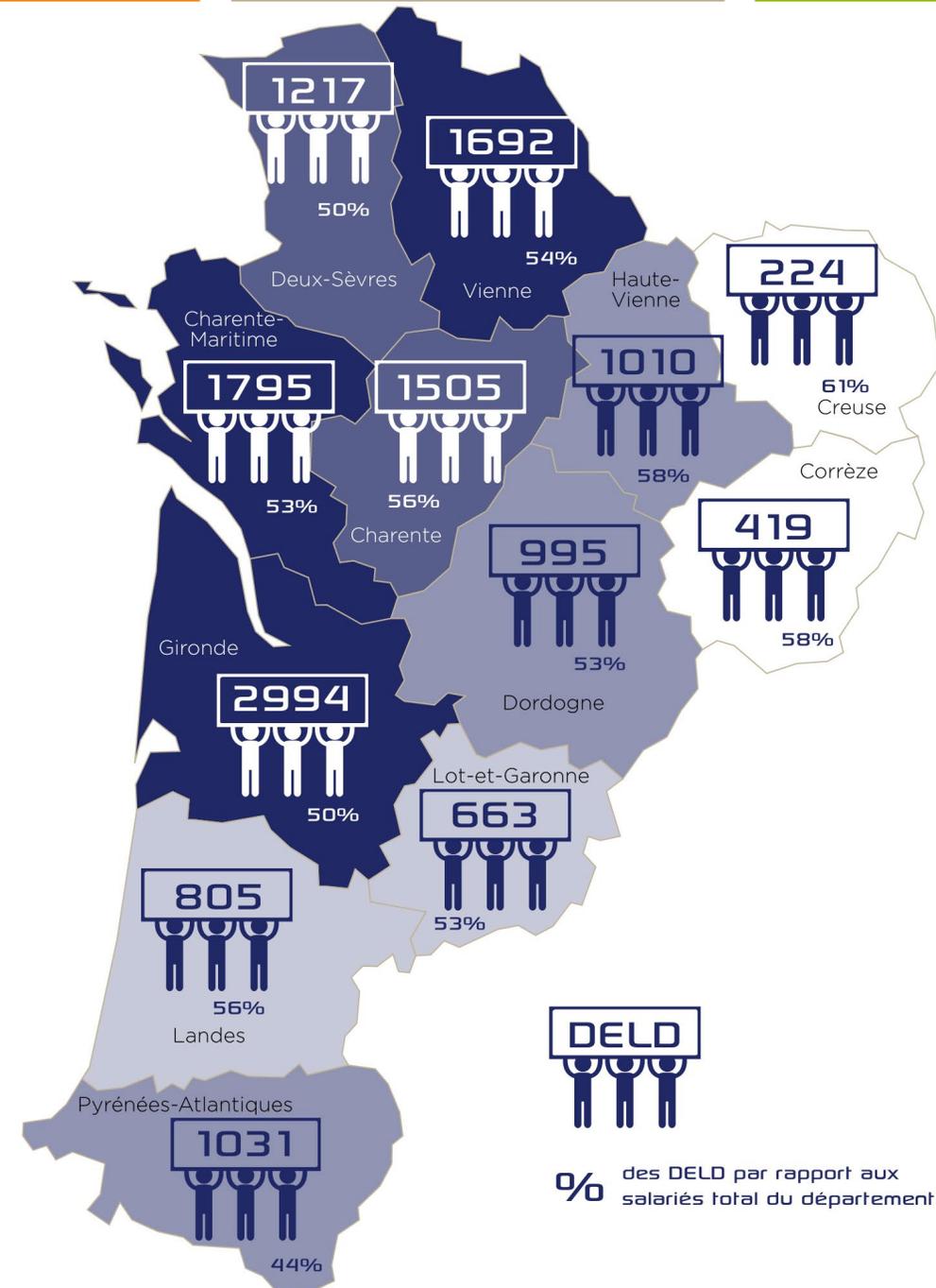
Nombre de DELD salariés sur l'année

Plus de 14 350 salariés en insertion étaient demandeurs d'emploi de longue durée en 2019, soit 52% du total des salariés :

Les SIAE de Gironde (2 994 DELD) et de Charente-Maritime (1 795 DELD) ont accueilli le plus grand nombre de demandeurs d'emploi de longue durée en volume.

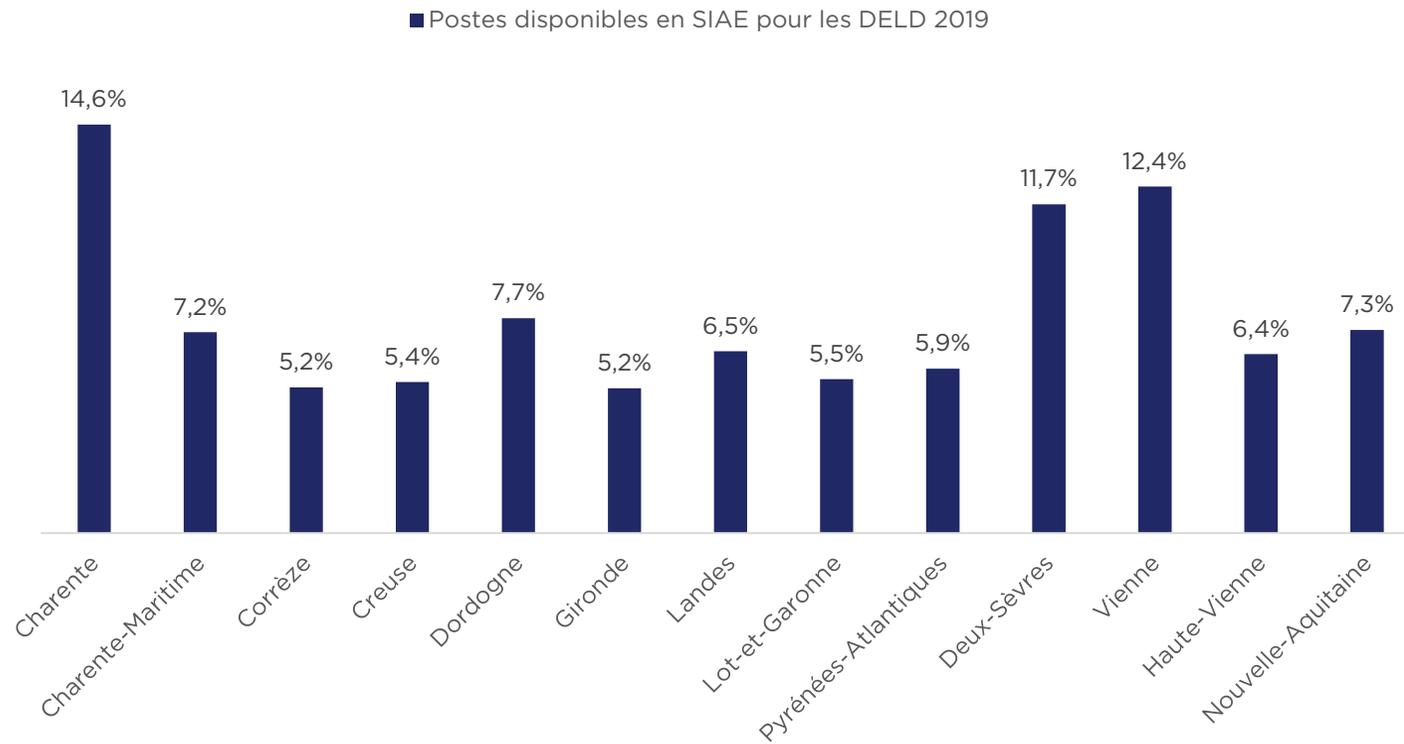
Cependant, en proportion du total de salariés accompagnés, les SIAE de Creuse (61% de DELD), de Haute-Vienne (58%), des Landes (56%), et de Charente (56%) ont accueilli une part plus importante de demandeurs d'emploi de longue durée.

Clé de lecture : Sur le département de la Charente, on dénombre 1 505 salariés en insertion DELD, soit 56% des salariés en insertion du département



Taux d'équipement pour les DELD

Potentiel d'accueil en SIAE pour les DELD du territoire



La moyenne régionale indique un potentiel de 7 « places » en SIAE pour 100 Demandeurs d'Emploi de Longue Durée (DELD).

17 113 salariés en insertion étaient en poste dans les SIAE de Nouvelle-Aquitaine au 31/12/2019 pour 236 027 DELD en Nouvelle-Aquitaine sur la même période. La comparaison entre le nombre de postes disponibles en SIAE et le nombre de DELD des territoires permet d'identifier le taux d'équipement de l'IAE pour ces publics cibles.

L'analyse par département fait apparaître des taux d'équipement en offre d'insertion inégaux selon les territoires :

- 3 départements sont 4 points au dessus de la moyenne régionale avec une offre d'insertion plus importante pour les DELD : la Charente (14,6%), la Vienne (12,4%), les Deux-Sèvres (11,7%).
- 8 départements sont sous la moyenne régionale de 7,3%, dont 5 sont plus d'un point en dessous : la Corrèze (5,2%), la Gironde (5,2%), la Creuse (5,4%), le Lot-et-Garonne (5,5%) et les Pyrénées-Atlantiques (5,9%).

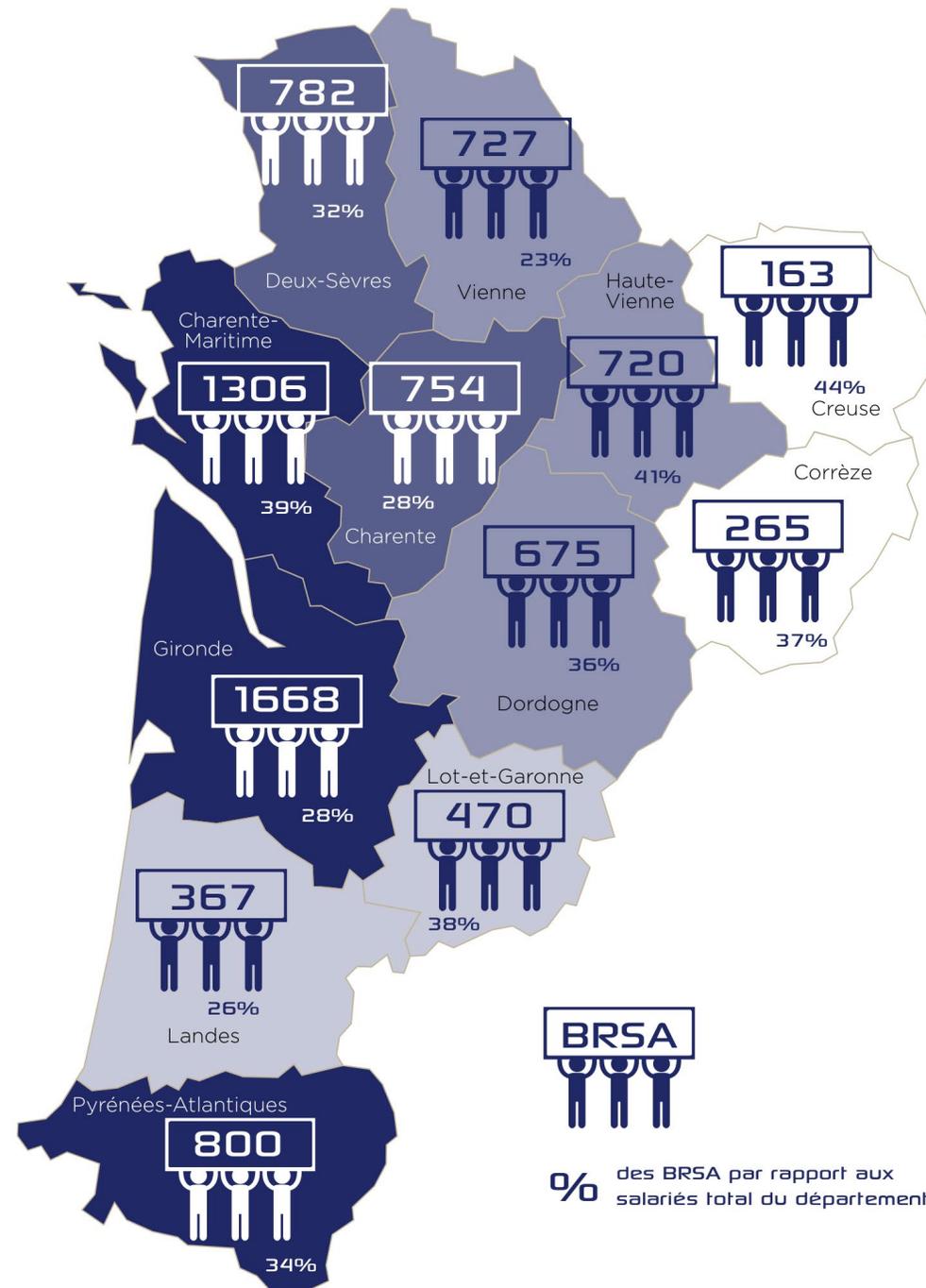
Nombre de BRSA salariés sur l'année

8 967 salariés passés dans une SIAE en 2019 étaient bénéficiaires du RSA, soit 32% du total des salariés en insertion.

Les SIAE de Gironde (1 668 BRSA) et de Charente-Maritime (1 306 BRSA) ont accueilli le plus grand nombre de bénéficiaires du RSA en volume.

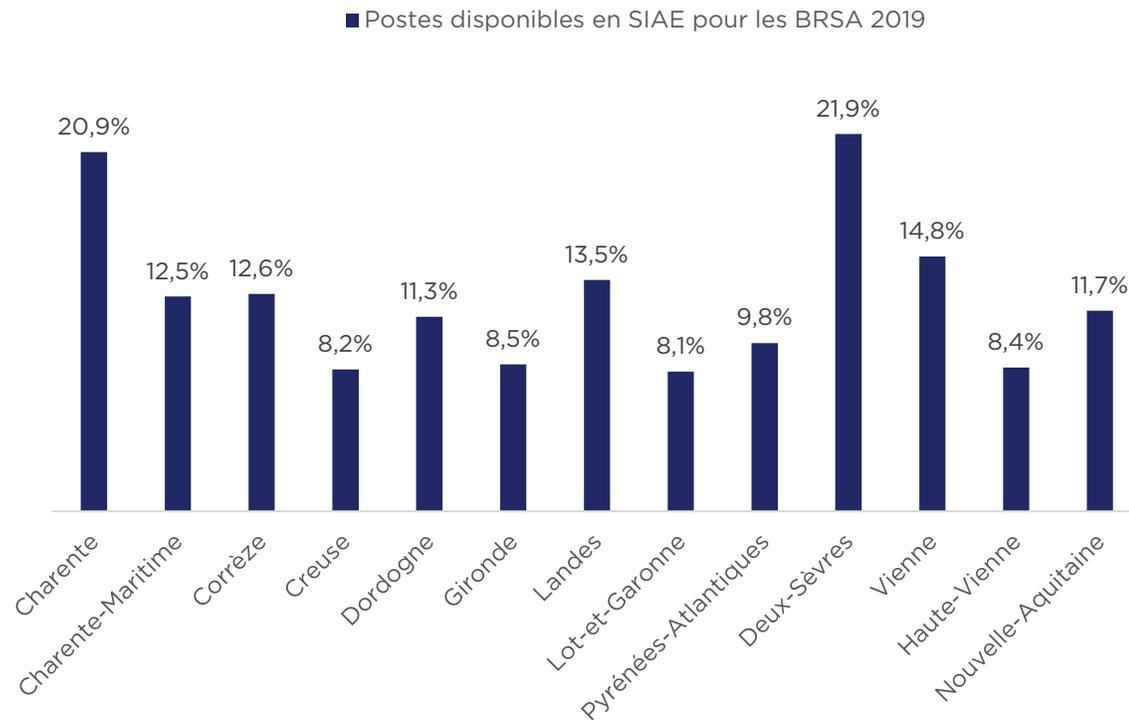
Cependant, proportionnellement au total de salariés en insertion sur l'année, les SIAE de Creuse (44% de BRSA) et de Haute-Vienne (41% de BRSA) accueillent une part plus importante de bénéficiaires du RSA.

Clé de lecture : Sur le département de la Charente, on dénombre 754 salariés en insertion BRSA, soit 28% des salariés en insertion du département



ZOOM départemental – Taux d'équipement BRSA

Potentiel d'accueil en SIAE pour les BRSA du territoire



Un potentiel d'accueil de 11,7 « places » en SIAE pour 100 BRSA

La moyenne régionale indique un potentiel de 11,7 « places » en SIAE, pour 100 Bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (BRSA).

17 113 salariés en insertion étaient en poste dans les SIAE de Nouvelle-Aquitaine au 31/12/2019. La comparaison avec les BRSA du territoire à cette date permet d'identifier le taux d'équipement de l'IAE. L'analyse par département fait apparaître des taux d'équipement en offre d'insertion inégaux selon les territoires.

3 départements sont 3 points au dessus de la moyenne régionale avec une offre d'insertion plus importante pour les BRSA : en particulier les Deux-Sèvres (21,9%) et la Charente (20,9%), ainsi que la Vienne (14,8%).

5 départements sont sous la moyenne régionale de 11,7%, dont 4 à 3 points en dessous, la Gironde (8,5%), la Haute-Vienne (8,4%), la Creuse (8,2%) et le Lot-et-Garonne (8,1%).

ZOOM PAR DISPOSITIF



ACI – Atelier et Chantier d’Insertion



8 169 salariés en parcours représentant **3 012** ETP



547 ETP encadrants techniques d’insertion

1 ETP encadrant technique d’insertion pour **5,4** ETP salariés en parcours

5,4

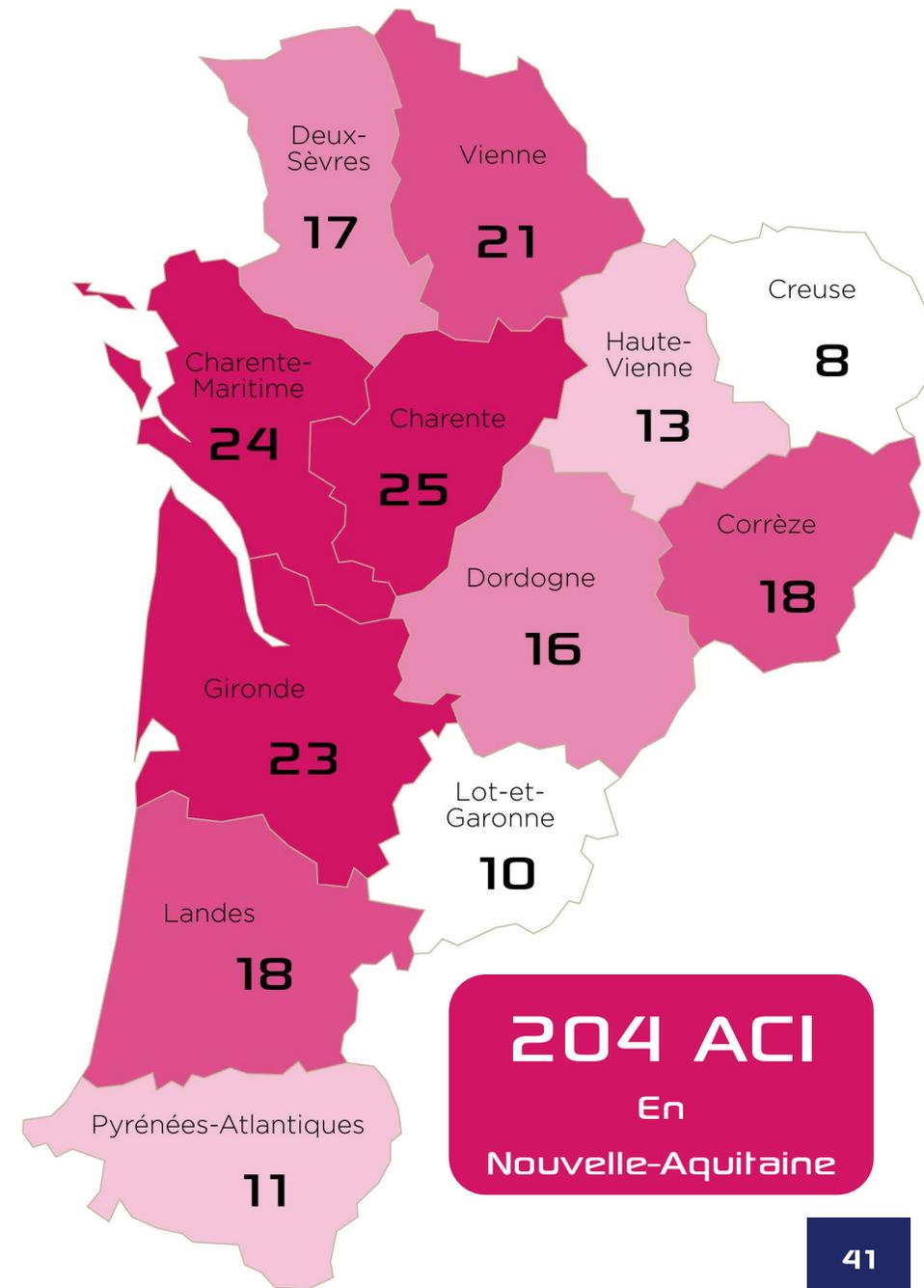
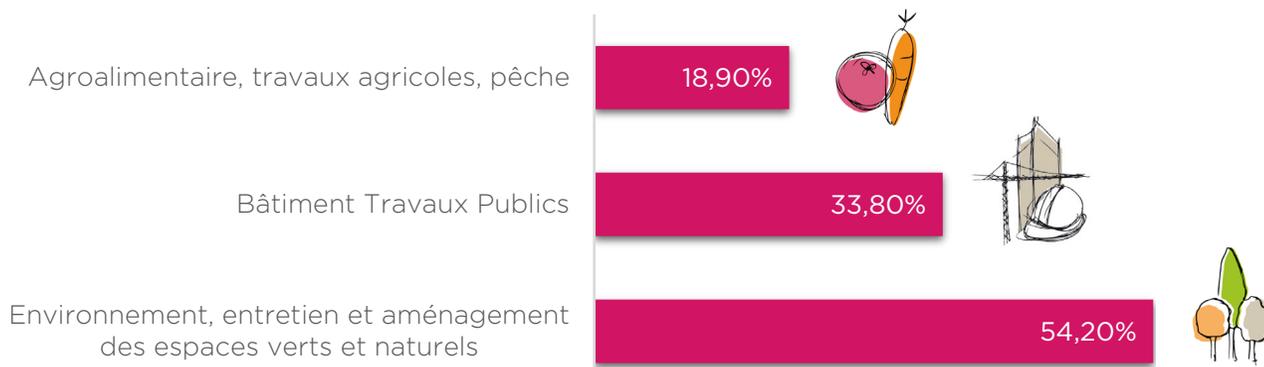


161 ETP accompagnateurs socio-professionnels

1 ETP accompagnateur socio-professionnel pour **18,3** ETP salariés en parcours

18,3

TOP 3 DES SECTEURS D’ACTIVITÉ



L'ACI « moyen »



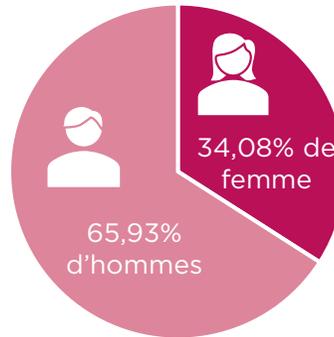
14,8 ETP salariés en parcours

57,9% de DELD

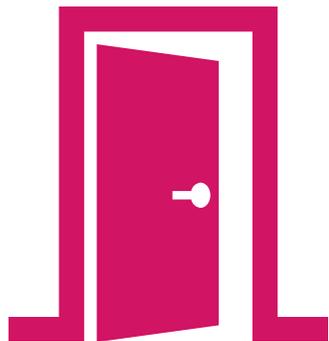
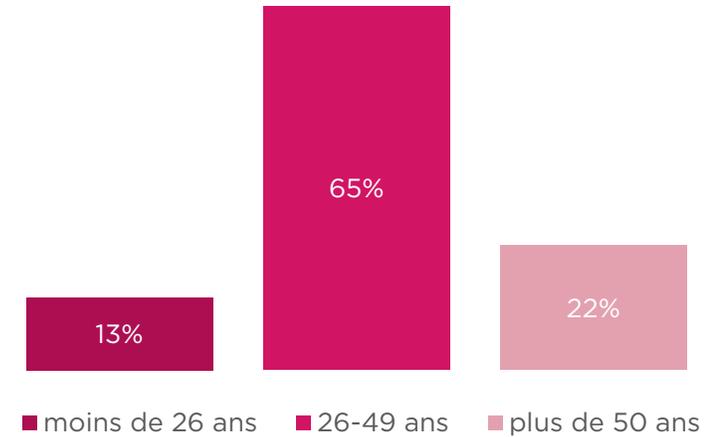
56% bénéficiaires de RSA

66% bénéficiaires minimas sociaux

81% ont un niveau inférieur au Baccalauréat



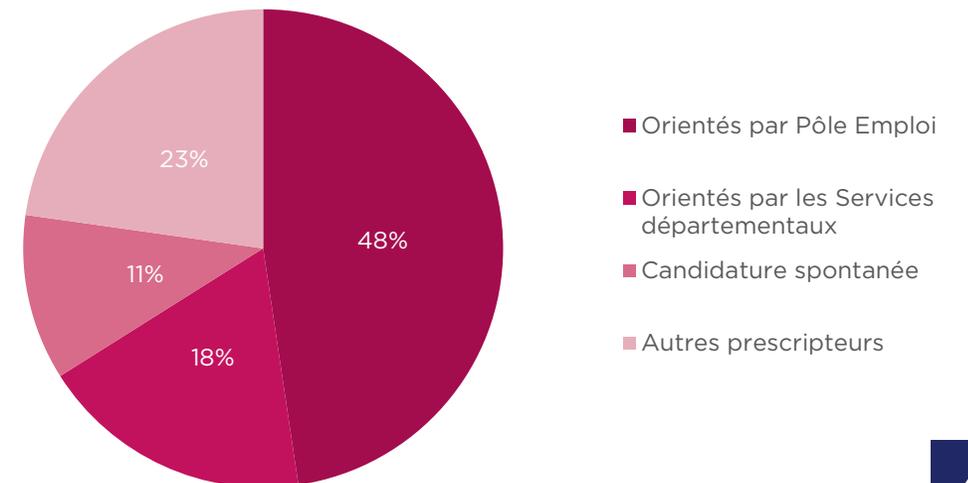
Âge des salariés en parcours en ACI



52% des personnes trouvent une solution d'emploi ou formation

- **17%** de sorties durables (CDI, CDD de +6 mois, création/reprise d'entreprise...)
- **14%** de sorties en emploi de transition (CDD de - 6 mois ou contrats aidés hors IAE)
- **21%** de sorties positives (en formation, poursuite de parcours en SIAE, EA, ESAT...)

Orientation des salariés en ACI



AI – Association Intermédiaire



13 596 salariés en parcours représentant **2 043** ETP



28 ETP encadrants techniques d'insertion

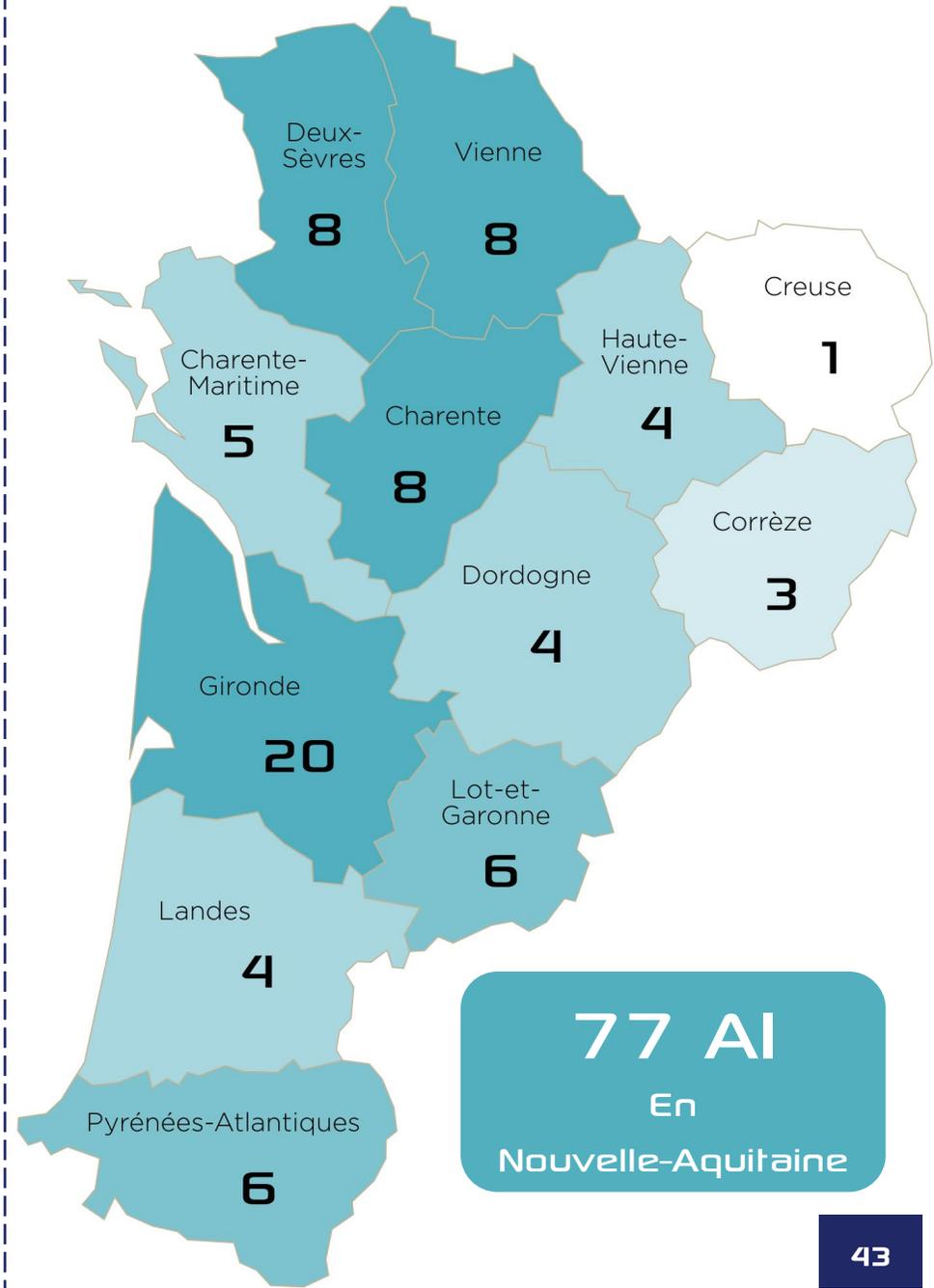
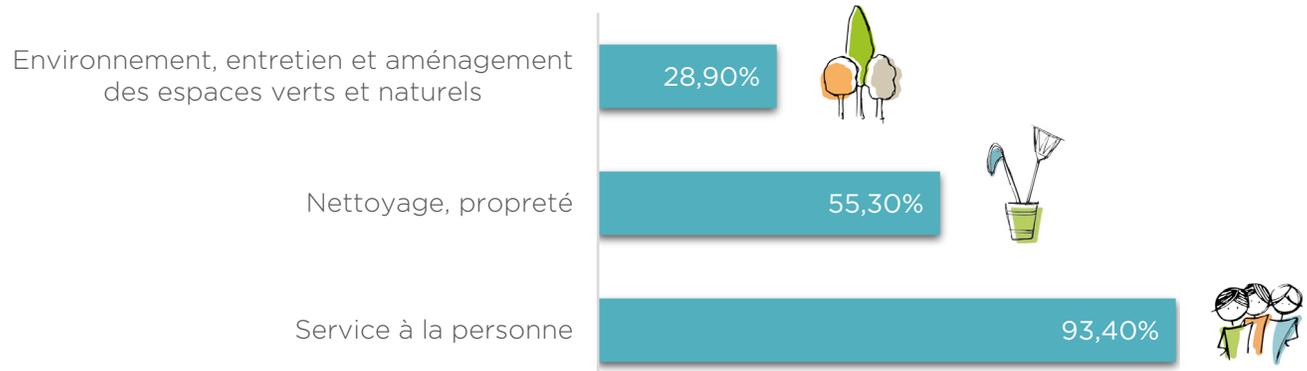


111 ETP accompagnateurs socio-professionnels



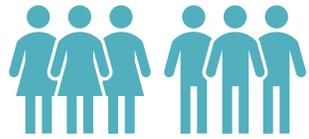
1 ETP accompagnateur socio-professionnel pour **18** ETP salariés en parcours

TOP 3 DES SECTEURS D'ACTIVITÉ



77 AI
En
Nouvelle-Aquitaine

L'AI « moyenne »



26,5 ETP salariés
en parcours



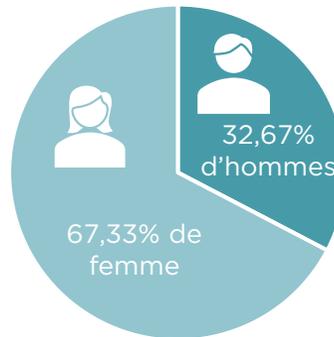
Une moyenne de
42 637
heures réalisés/an

47,6% de DELD

19% bénéficiaires de RSA

26% bénéficiaires minimas sociaux

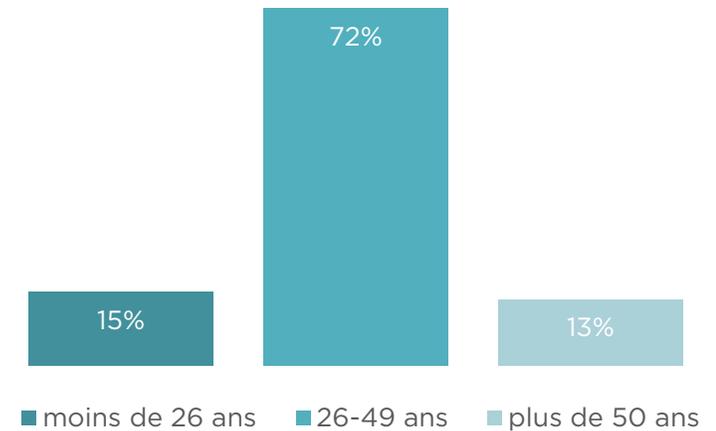
76% ont un niveau inférieur au Baccalauréat



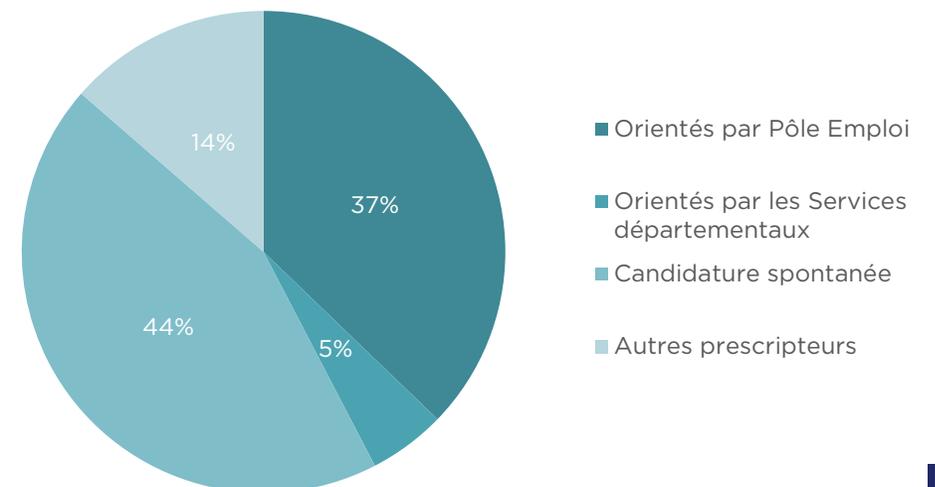
75% des personnes trouvent une
solution d'emploi ou formation

- **35%** de sorties durables (CDI, CDD de +6 mois, création/reprise d'entreprise...)
- **21%** de sorties en emploi de transition (CDD de - 6 mois ou contrats aidés hors IAE)
- **19%** de sorties positives (en formation, poursuite de parcours en SIAE, EA, ESAT...)

Âge des salariés en parcours en AI



Orientation des salariés en AI



EI - Entreprise d'Insertion



2 768 salariés en parcours représentant **1 307** ETP

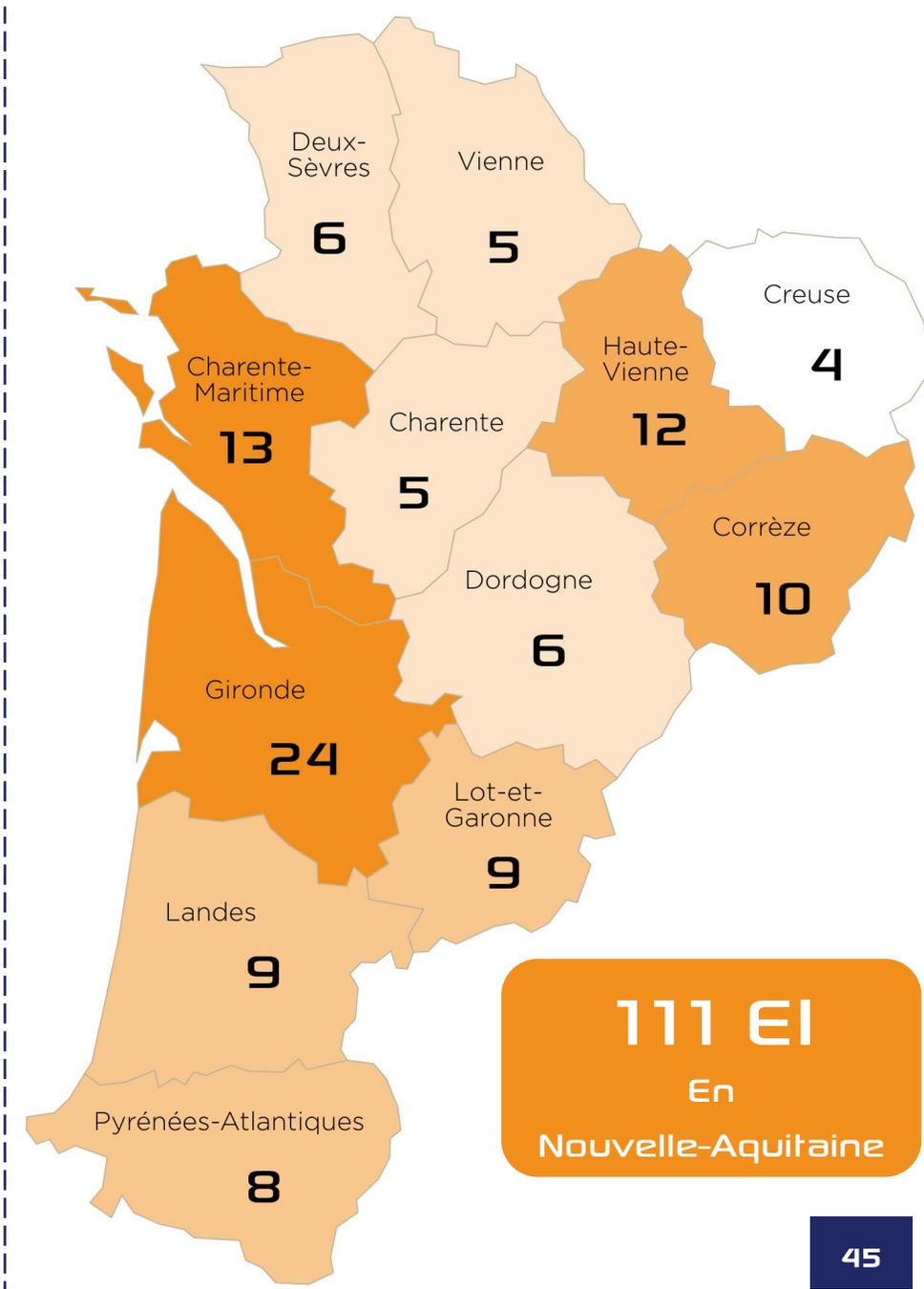
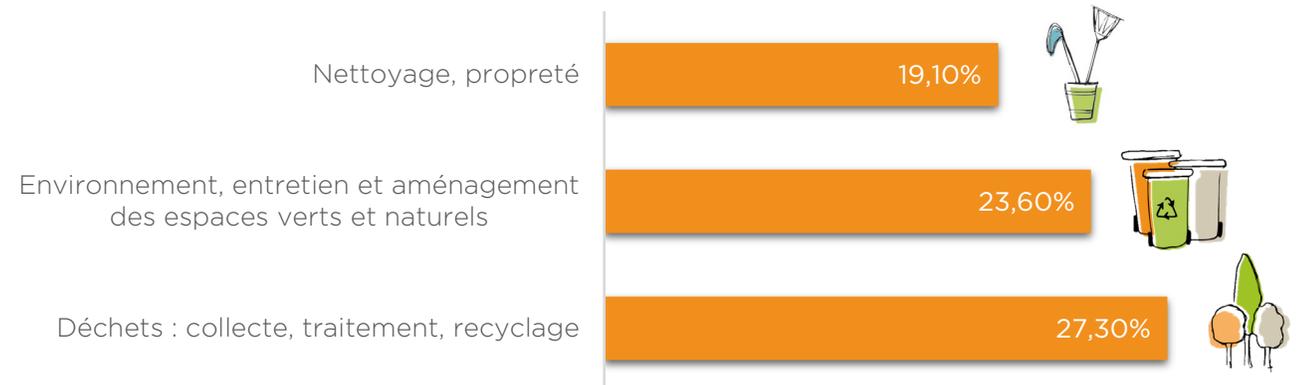


298 ETP encadrants techniques d'insertion
 1 ETP encadrant technique d'insertion pour **4,4** ETP salariés en parcours



61 ETP accompagnateurs socio-professionnels
 1 ETP accompagnateur socio-professionnel pour **21,5** ETP salariés en parcours

TOP 3 DES SECTEURS D'ACTIVITÉ



111 EI
 En
 Nouvelle-Aquitaine

L'EI « moyenne »



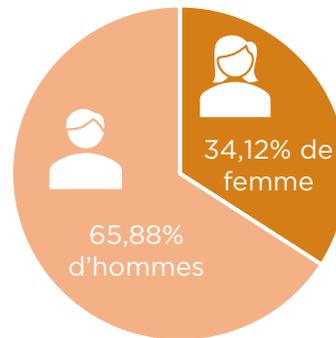
11,8 ETP salariés en parcours

64,4% de DELD

35% bénéficiaires de RSA

43% bénéficiaires minimas sociaux

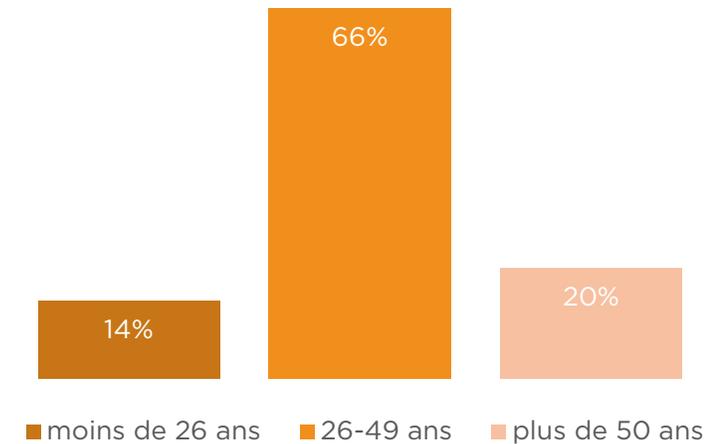
76% ont un niveau inférieur au Baccalauréat



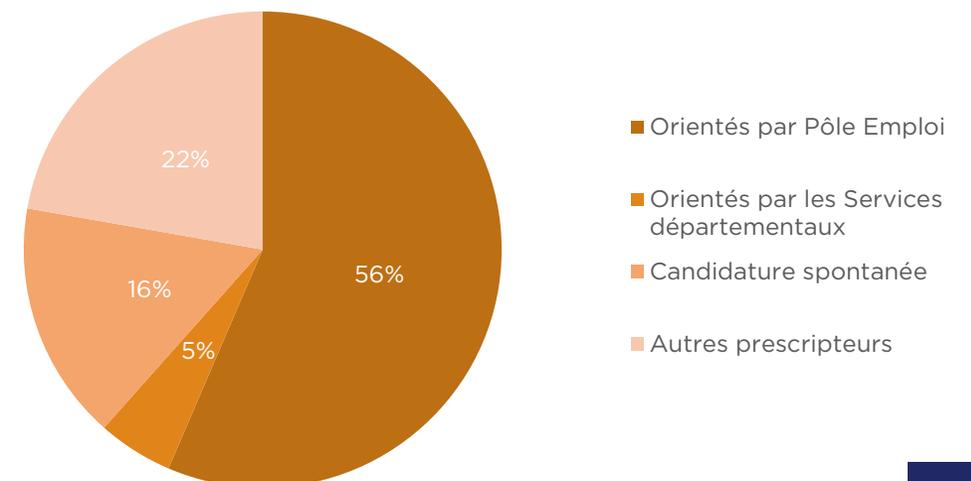
59% des personnes trouvent une solution d'emploi ou formation

- **23%** de sorties durables (CDI, CDD de +6 mois, création/reprise d'entreprise...)
- **18%** de sorties en emploi de transition (CDD de - 6 mois ou contrats aidés hors IAE)
- **18%** de sorties positives (en formation, poursuite de parcours en SIAE, EA, ESAT...)

Âge des salariés en parcours en EI



Orientation des salariés en EI



ETTI – Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion



2 839 salariés en parcours représentant **718** ETP

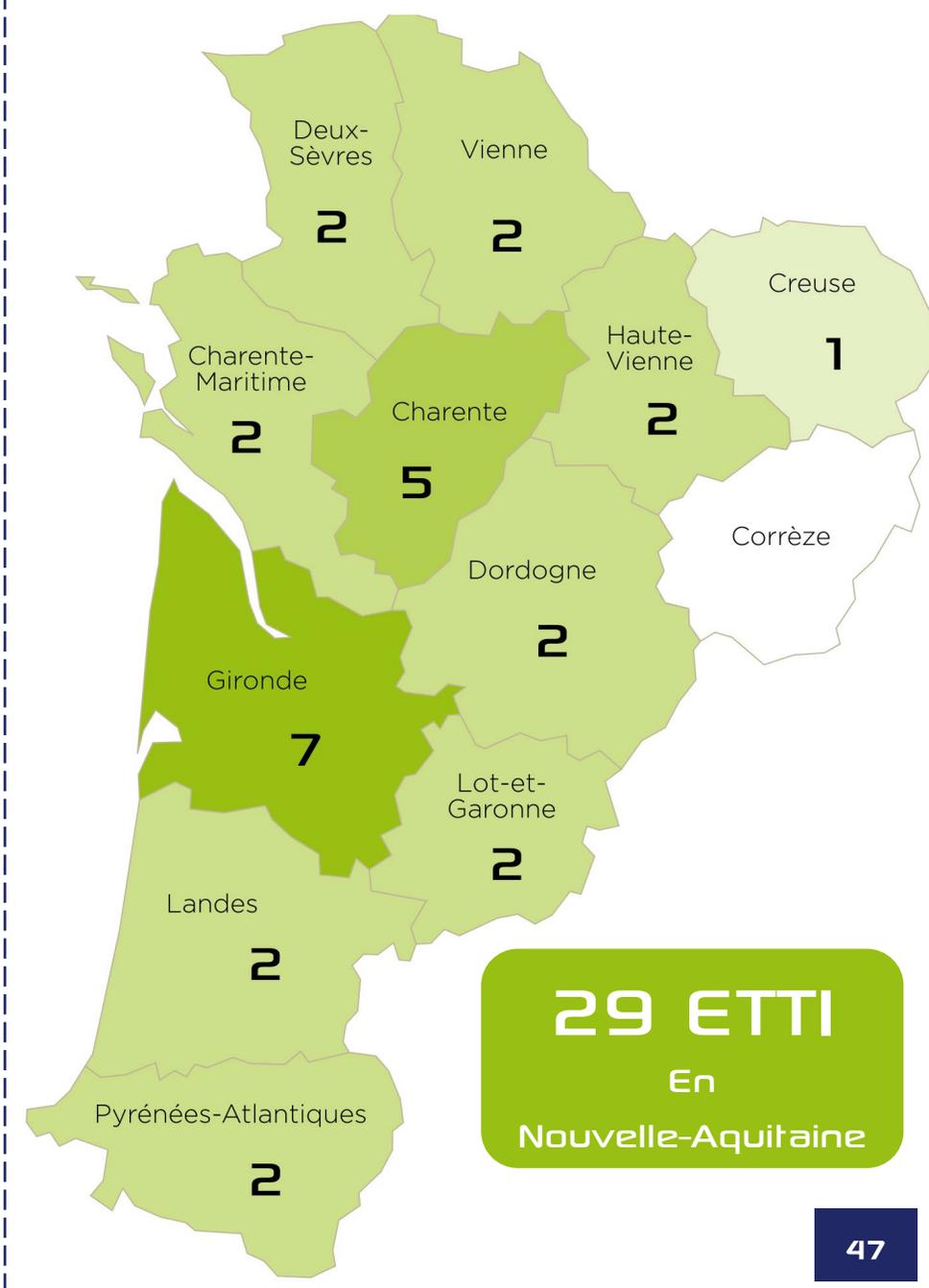
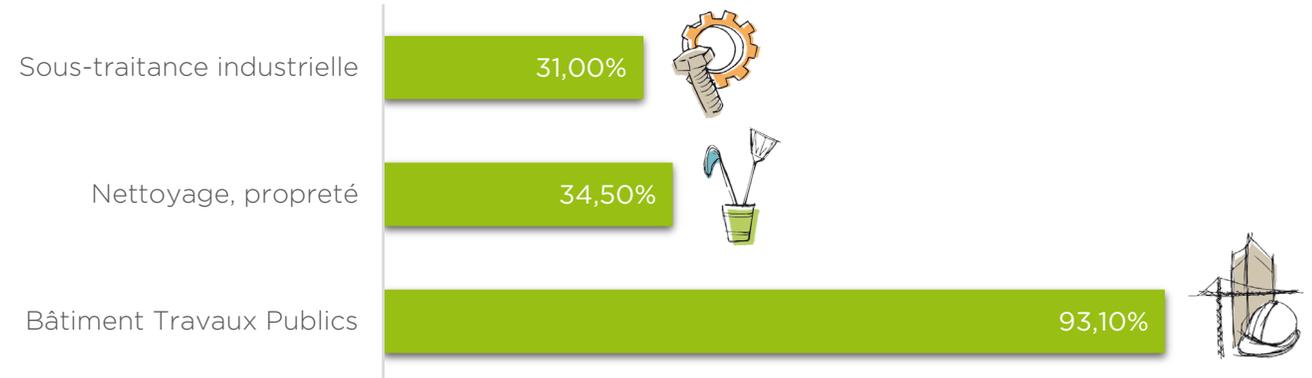


50 ETP accompagnateurs socio-professionnels

14,4

1 ETP accompagnateur socio-professionnel pour **14,4** ETP salariés en parcours

TOP 3 DES SECTEURS D'ACTIVITÉ



29 ETTI
En
Nouvelle-Aquitaine

L'ETTI « moyenne »



24,8 ETP salariés
en parcours



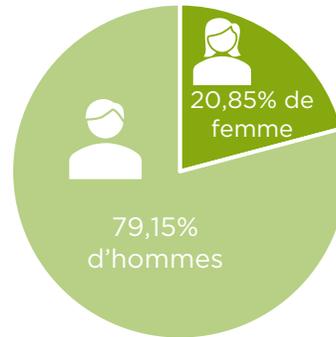
Une moyenne de
39 635
heures réalisés/an

48,5% de DELD

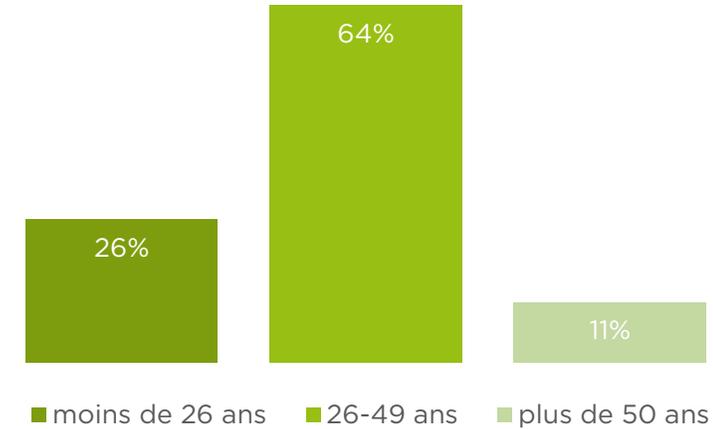
20% bénéficiaires de RSA

25% bénéficiaires minimas sociaux

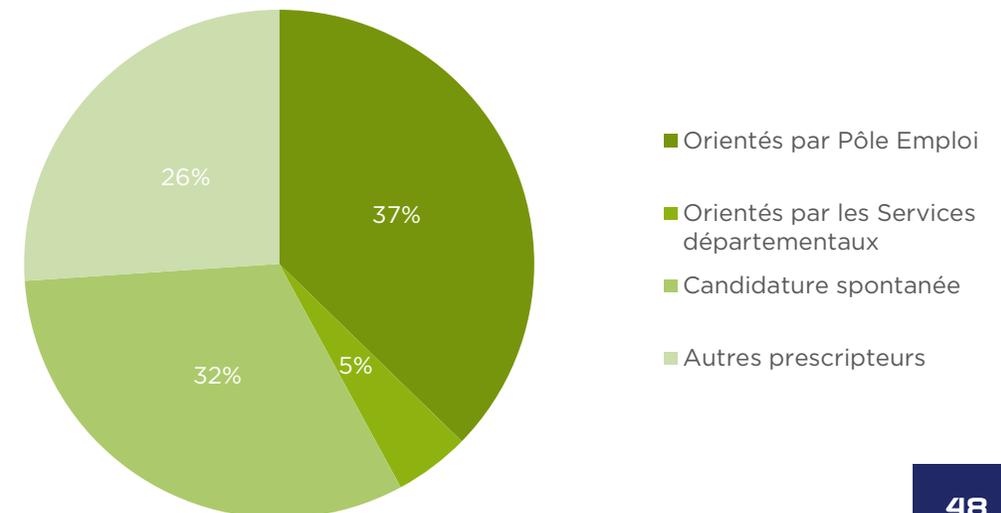
83% ont un niveau inférieur au Baccalauréat



Âge des salariés en parcours en ETTI



Orientation des salariés en ETTI



73% des personnes trouvent une
solution d'emploi ou formation

- **37%** de sorties durables (CDI, CDD de +6 mois, création/reprise d'entreprise...)
- **22%** de sorties en emploi de transition (CDD de - 6 mois ou contrats aidés hors IAE)
- **13%** de sorties positives (en formation, poursuite de parcours en SIAE, EA, ESAT...)

ANNEXES

Zoom par dispositif - Données 2017

Les données retenues dans cet observatoire ne nous permettent pas de présenter certaines spécificités, notamment économique et financières, liées aux différents conventionnements.

Pour en savoir davantage sur ces indicateurs, vous pouvez vous référer au [Zoom par dispositif \(Données 2017\)](#).

Le modèle économique des SIAE - Données 2017

Afin d'avoir une vue d'ensemble sur le secteur de l'IAE en Nouvelle-Aquitaine, [nous vous proposons ici des données économiques datant de 2017, issues du précédent observatoire d'INAÉ](#).

Ces données sont publiées ici [à titre indicatif](#) et sont à considérer dans un contexte différent.